

PROMESSES

**SPECIAL
IBN BADIS**

AVANT PROPOS

L'anniversaire de la création des revues « AMAL » et « PROMESSES » coïncide avec l'anniversaire de la mort de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, le grand réformateur algérien qui a voué sa vie au service de l'Algérie et de l'Islam.

Cet événement qui nous permet chaque année de réfléchir et de méditer sur l'action de cet homme, est pour nous, une occasion d'offrir à nos lecteurs un choix restreint de ses écrits leur permettant par là même de mieux connaître l'homme et de saisir l'ampleur et les difficultés de son action.

Il n'est, pas facile, dans tous les cas, de faire un choix. Il l'est encore moins lorsqu'il s'agit d'écrits, rédigés sous le feu d'une action qui s'est prolongée pendant près de vingt ans et consignés dans des périodiques divers parus pendant cette période. Car Abdelhamid ibn Badis n'a jamais écrit d'œuvres. Il a publié ses cours, il a écrit des articles, il a prononcé des discours et conférences. Il a aussi, assuré, avec beaucoup de courage, de lucidité et de persévérance la publication et la diffusion de périodiques qui ne sont autres que des armes de combat.

Cette constance assez riche en épisodes mouvementés et cette diversité l'une et l'autre devenue encore plus larges et plus complexes par la nécessité de mener l'action dans plusieurs domaines à la fois, font qu'il nous est impossible de réunir des textes qui puissent donner une vue d'ensemble sur la vie de Cheikh Ibn Badis et son œuvre.

Nous avons tout d'abord essayé de regrouper des textes relatifs à sa « doctrine », c'est-à-dire au contenu même de l'islamisme badissien. On s'est vite aperçu qu'aucun texte ne donne dans sa totalité un aperçu général de cette « doctrine » et qu'il fallait en reproduire plusieurs textes au risque de la dénaturer ou de la déformer. Cette complexité nous autorise à poser une question: existe-t-il une doctrine badissienne? Dans la mesure où toute son action tendait à purifier l'Islam et à prêcher un retour à l'Islam pur, celui du Coran et du Prophète, sa doctrine ne pouvait être que celle de l'Islam, expurgé de toutes les déviations et extravagances qui ont pu le souiller. Seule l'action peut arriver à ce résultat. Aussi Cheikh Ibn Badis ne fut pas philosophe théoricien. C'était surtout un homme d'action. Il serait vain dans ces conditions de vouloir présenter sa doctrine. Il serait en revanche plus logique de présenter les différents aspects de l'action de cet homme, action qui repose sur des principes amplement explicités par le Cheikh.

Aussi avons nous voulu en premier lieu présenter ces principes. Ensuite donner des écrits dans lesquels Ibn Badis éclaire ces principes par des exemples vivants qui les ont incarnés. C'est tout d'abord le Prophète lui-même, ensuite le réformateur islamique le plus typique, Mohamed Rachid Rêdha. Ceci nous a permis d'éviter de traduire les cours d'exégèses coraniques qui ne peuvent conserver leur fraîcheur et leur authenticité que dans la langue arabe.

Nous avons voulu ensuite présenter l'organisateur, l'homme qui s'est constamment déplacé pour voir de ses propres yeux, pour mettre sur pied l'Association des Oulémas et pour prendre contact avec ses amis et parfois aussi ses adversaires. Ayant surtout combattu le maraboutisme, nous avons choisi un texte assez significatif où le cheikh prend contact avec l'une des confréries les plus puissantes à l'époque celle des Alaouites de Mostaganem.

Enfin nous avons choisi un événement exceptionnel, celui de la provocation Israélite de Constantine en 1935, pour voir évoluer en pleine action politico-religieuse cet homme de foi, humaniste des plus

convaincus. Ecrit de la propre main du Cheikh, ce texte est un reportage vivant; c'est aussi un document historique de première main.

Notre choix ne pouvait aller plus loin. Il est clair que notre revue, n'a d'autres ambitions que de révéler à tous les algériens et particulièrement aux chercheurs des domaines de réflexions et d'études qui gagneraient à être plus approfondis. Dans le cas du Cheikh Ibn Badis, il n'est pas dans notre propos de révéler l'homme. Qui donc ne connaît pas Ibn-Badis en Algérie? Il n'en demeure pas moins que nous sommes persuadés que rares sont les algériens qui ont lu Ibn Badis. Aussi nous croyons qu'il est de notre devoir de présenter ces textes pour permettre à nos lecteurs de mieux connaître le père de la Nahda algérienne. Nous espérons ne pas décevoir nos lecteurs et surtout ne pas trahir la pensée de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis.

« PROMESSES

IBN SA01S :

Aperçu sur l'homme et l'œuvre

par Cheikh Bouamrane

Rendre hommage à Ibn Badis, comme nous le faisons chaque année, n'est pas seulement un rite ou une cérémonie à laquelle BOUS nous sommes habitués, surtout depuis l'indépendance. Quand nous évoquons sa mémoire, en soulignant à grands traits les étapes principales de sa vie et de son œuvre, nous voulons non seulement analyser l'action qu'il a entreprise en tant que promoteur de la renaissance algérienne, mais aussi rappeler que les positions qu'il a prises sur le plan doctrinal ou national demeurent encore actuelles et méritent d'inspirer notre réflexion et notre action d'aujourd'hui. Il a voulu en effet réaffirmer notre identité nationale et culturelle, notre existence et notre civilisation systématiquement dénaturées ou dénigrées par le régime colonial et ceux qui ont accepté de s'en faire les complices. Il a voulu faire de l'Algérie un pays moderne, résolument ouvert à la science et au progrès qui conditionnent le développement des nations fortes. Pour lui comme pour Abdou, la science n'est pas incompatible avec la religion islamique, parcequ'elles procèdent toutes les deux de la même source: la raison. Elles se distinguent par des buts différents. La science nous permet de maîtriser les forces de la nature et nous donne des moyens d'une existence confortable, tandis que la

10 aperçu sur l'homme et l'œuvre

religion régit notre vie morale et règle nos relations sociales. Les idées d'Ibn Badis, sa vie et son action exemplaires ont marqué profondément tous ceux qui l'ont approché, de près ou de loin, compagnons, disciples ou simples auditeurs. Son influence s'est exercée de son vivant et après sa mort sur toutes les couches de la population algérienne, y compris les intellectuels de culture française. A leur tour, les compagnons et disciples d'Ibn Badis ont contribué au rayonnement de sa pensée et de son œuvre, par l'enseignement et par l'exemple. On s'efforcera ici de donner un aperçu, forcément incomplet, sur Ibn-Badis et son œuvre, pour permettre à ceux qui n'ont pas directement accès à la culture arabe, de faire connaissance, même sommairement, avec le penseur et l'homme d'action, en tant qu'artisan de notre renaissance et précurseur de notre révolution libératrice.

LES PREMIERES ETUDES

Abdelhamid Ibn Badis est né le 5-12-1889 à Constantine. Il appartenait à une famille aisée, d'origine princière, elle remonte aux Zirides qui ont gouverné le pays et dont les représentants les plus illustres sont Boulou-ghine Ibn Ziri, le fondateur d'Alger, et Al-Mou'izz Ibn-Badis, mort en 374/984, célèbre pour avoir combattu le shi'isme Fatimide. Le jeune Abdelhamid reçoit une éducation soignée. Il se rend d'abord à l'école coranique et apprend bientôt tout le livre sacré par cœur.

En 1903, il est confié à un percepteur qui exerce une grande influence sur l'enfant. Il s'agit de Cheikh Hamdan Lounici, adepte de l'ordre maraboutique des Tidjaniyya, dont on reparlera plus loin. Ibn Badis acquiert auprès de ce maître les éléments de la langue et les connaissances islamiques indispensables. Un grand événement marque alors la vie culturelle de Constantine: c'est la visite de Cheikh Mouhammad Abdou, en 1903, soit deux ans avant sa mort. On ne sait pas exactement si le jeune Abdelhamid rencontra le célèbre réformateur égyptien dont la renommée avait atteint le Maghreb depuis longtemps; il étudiera plus tard son œuvre et s'inspirera de son action. La famille d'Ibn Badis le marie à l'âge de 15 ans, de cette union naît un garçon qui mourra à 17 ans, par accident.

En 1908, Ibn Badis est envoyé à Tunis où il poursuit ses études. A Zitouna, il noue d'étroites relations avec des professeurs et des condisciples. Deux de ses maîtres

exercent une grande influence sur lui, comme il l'écrira lui-même: Mouhammad Nakhli et Tahar Ben Achour qui s'étaient distingués par leur adhésion aux idées d'Afghani et de Abdou. La plupart des autres professeurs demeuraient traditionnalistes et conservateurs. Il rédige alors une « rissâla », (opuscule) dans lequel il réfute le point de vue de Benalioua, chef de maraboutique de Mostaganem.

En 1912, il obtient son diplôme et enseigne un an à Zitouna, comme c'était l'usage pour les étudiants qui venaient de terminer leur cycle d'études. Il se rend à la Mecque au cours de cette même année 1912 et, après avoir accompli le pèlerinage, séjourne à Médine où il complète ses connaissances auprès de son premier maître Cheikh Hamdan Lounici qui est venu se fixer dans la ville du Prophète. Il obtient le titre de « âlim » (docteur) et décide de revenir au pays natal. Sur le chemin du retour, il s'arrête au Caire, suit les cours du Cheikh Bel-khayyât, moufti d'Egypte, qui lui délivre un diplôme. Il entre en relation avec le milieu réformiste, en particulier avec Rachid Ridha, disciple du Cheikh Abdou.

En 1913, Ibn Badis arrive à Constantine; son séjour en Orient lui a permis de mûrir ses idées et de réfléchir à l'état dans lequel se trouve la communauté musulmane. Pénétré de la doctrine et du programme des pionniers Afghani et Abdou, il médite sur l'œuvre à entreprendre. Comme Abdou, il considère que la première tâche qui s'impose est de répandre l'instruction dans la masse du peuple; il se rend compte qu'il est difficile de réveiller et de transformer la société algérienne sans libérer ses concitoyens de l'ignorance.

LES CAUSES DE NOTRE DECADENCE

Ibn Badis note parmi les causes de notre décadence, le pouvoir arbitraire qui s'est substitué à la libre consultation communautaire (Al-shourâ) de sorte que les citoyens ne participent pas à la vie publique et restent en dehors des décisions politiques prises par ceux qui détiennent le pouvoir. Le régime monarchique s'est substitué au régime démocratique et l'arbitraire pèse sur tous. Les savants et les penseurs dans leur majorité, n'ont guère joué le rôle de guide éclairé de l'opinion. Ils ont ou gardé un silence complice, ou consolidé l'arbitraire, alors que

leur devoir était de combattre l'injustice et l'ignorance. Le peuple est tombé dans la misère et la superstition et les charlatans comme les marabouts ont pu l'exploiter. L'impérialisme étranger a trouvé des conditions favorables pour asseoir sa domination. Une seconde cause de décadence réside dans la théorie mystique de la résignation qui est une conception paresseuse du destin tout à fait étrangère à l'Islam. Les mystiques ont cru qu'il fallait s'abandonner à la volonté de Dieu parce que l'homme ne peut rien entreprendre par lui-même. La masse des croyants a suivi ces mystiques qui ont prêché le renoncement à la vie et la pratique de l'ascétisme solitaire. La notion de travail et d'efficacité sont devenues négligeables. Chacun s'abandonnant au sort qui lui était fixé. Cet état d'esprit a entraîné la stagnation intellectuelle et le conservatisme social.

L'action d'Ibn Badis, à la suite des pionniers de l'Islah a consisté à détruire ces erreurs en revenant à la doctrine authentique *de* l'Islam. Il a démontré que le croyant est libre d'agir et qu'il doit agir, il n'est pas un jouet entre les mains du destin. L'homme est responsable de ses actes. Dieu le juge d'après ses actes pour le récompenser ou le punir selon qu'il agit bien ou mal. Il appartient à l'homme de choisir et de se déterminer comme il l'entend. Pour échapper au charlatanisme maraboutique, il suffit de s'instruire, de réfléchir et de comprendre que le texte coranique et la « Sounna » prophétique engage le croyant à pratiquer « l'ijtihad » et à fournir l'effort nécessaire. C'est l'objectif que « l'Islah » se propose d'atteindre pour que la société musulmane redécouvre son dynamisme et sorte de son état de décadence,

L'ACTION EDUCATIVE

De 1913 à 1925, Ibn Badis se consacre principalement à l'action éducative, d'une part pour créer les conditions de la renaissance et, d'autre part, pour former des disciples et diffuser les idées nouvelles au sein de la communauté.

Il s'intéresse aussi bien à l'instruction de la jeunesse qu'à l'alphabétisation des adultes. Il ouvre un cours public à Constantine, dans la mosquée de Sidi Qammouch, et en 1917 élargit son enseignement, d'abord limité aux sciences religieuses, en inaugurant des cours de littérature, d'histoire et de géographie. Les premiers disciples

qu'il forme enseignent à leur tour sous sa direction. Avec leur aide, il donne des cours du soir pour adultes au siège de la société de secours musulman, à Constantine; on y apprend la langue arabe et la langue française. Ibn Badis, en avance sur son temps, pense qu'à côté de la langue nationale qui a la place de choix, la connaissance d'une langue étrangère est indispensable pour communiquer avec le reste du monde. Il ne professe ni sectarisme, ni chauvinisme à l'égard des cultures étrangères; au contraire, il veut être à jour et se mettre au diapason du monde moderne, plus développé que le nôtre, surtout en matière scientifique.

À la fin de 1918, Ibn Badis envoie à Zitouna le premier groupe d'étudiants algériens qui constitueront les cadres de l'enseignement libre. Désormais le départ est donné; les missions d'études se succéderont périodiquement.

L'EDUCATION DES FILLES

En 1919, il ouvre la première école de filles à Sidi-Boumaza. et y enseigne avec Cheikh Moubarak El-Mili. Devant l'afflux considérable des élèves, il décide de doter l'école d'un internat. Le maître s'est rendu compte que l'instruction des filles est une condition nécessaire de la renaissance algérienne; il déploie des efforts considérables dans ce sens, et parvient à convaincre les parents réticents ou réservés, qu'en dehors de cette voie, il n'y a pas de progrès possible. L'éducation et l'émancipation de la femme dans le respect de sa personnalité et de la morale familiale constituent l'un des objectifs majeurs de son action.

LES CERCLES ET SOCIETES

Parallèlement à la création des écoles à travers les principales villes du pays, Ibn Badis ouvre des centres culturels pour rassembler des groupes de jeunes et des adultes cultivés. L'un des plus importants est « le cercle du progrès », fondé à Alger, et qui existe encore, Place des Martyrs. Ibn Badis y donne des cours et des conférences, chaque fois qu'il séjourne dans la capitale. Il pousse à l'organisation de nombreuses sociétés musicales, dramatiques et sportives et aide à leur développement, à Constantine et ailleurs. Il comprend l'importance du mouvement scout pour l'organisation des jeunes et contribue à son extension dans le pays.

L'EMPLOI DU TEMPS QUOTIDIEN

A Constantine, l'emploi du temps quotidien d'Ibn Badis est si chargé qu'il s'épuise pratiquement à la tâche. Levé avant l'aube, il donne ses premiers cours aux élèves des écoles primaires, en se consacrant successivement à plusieurs classes. Il ne s'arrête qu'à la prière de midi et après avoir pris un repas très sobre, reprend ses cours. Observant une pause vers le milieu de l'après-midi, au moment de la prière du 'asr, il poursuit son enseignement jusqu'à la nuit tombée (prière du maghrib); ensuite, il s'occupe des adultes qui viennent d'achever leur travail quotidien; après la dernière prière, il donne encore son cours public de commentaire coranique qu'il continuera inlassablement pendant 25 ans; enfin il prépare ses cours, rédige ses articles, contrôle les directives destinées à ses disciples, et s'occupe de la presse, avant de dormir quelque heures. Il est hors de doute qu'un tel régime a contribué à détériorer son état de santé qui était déjà bien fragile. Mais Ibn Badis ne devait guère relâcher son effort, persuadé qu'il livrait un véritable *« jihad »*, un combat opiniâtre contre l'ignorance et l'oppression dont son peuple souffrait.

LA METHODE D'IBN BADIS

Ibn Badis pratique une méthode rationnelle de persuasion à l'égard de ceux qui ne partagent pas son point de vue ou dont la conduite s'écarte de *« la voie droite »*. Il n'use ni de polémique ni de diffamation. Il discute sereinement, en présentant des arguments clairs, susceptibles de faire réfléchir ses interlocuteurs et peut-être de les convaincre. Il ne condamne définitivement ni les pêcheurs, ni les incroyants, laissant toujours la porte ouverte à un retour possible. Cette méthode en tous points différente du sectarisme étroit jusque-là largement répandu chez beaucoup d'auteurs, lui vaut l'adhésion progressive des masses et aussi de beaucoup d'intellectuels dont les idées et la formation les éloignaient de sa doctrine.

Au contraire, à l'égard des impérialistes et de leurs complices comme les marabouts et les partisans de l'administration, Ibn Badis n'observe aucun ménagement. Il n'a aucune indulgence pour les orientalistes qui, pour la plupart, valorisent la mystique et le maraboutisme dans

un double but: insister sur les superstitions et faire croire que les saints représentent vraiment l'Islam, d'une part; répandre l'ironie puis l'incroyance chez les citoyens cultivés pour les éloigner de leur religion et les gagner à l'assimilation. Les divisions et les contradictions ainsi entretenues devaient faciliter la domination coloniale.

LE MARABOUTISME

Ibn Badis combat le maraboutisme qui cultive les superstitions et déforme le sens véritable de l'Islam, d'une part, et professe la soumission au régime colonial dont il se fait le complice et l'auxiliaire, d'autre part. Dès 1925, il entreprend de l'attaquer, en tant que système rétrograde, hostile à la renaissance et à la rénovation.

Ibn Badis condamne Faction de l'ordre maraboutique des Tidjaniyya qui prétendaient que leur fondateur était le plus grand des saints et que leurs adeptes étaient promis à la félicité éternelle (Ach-Chihab, septembre 1938).

Ibn Badis, montre que Tidjani ne saurait avoir plus de mérites que le Prophète de l'Islam qui n'a jamais prétendu ni à la sainteté ni à l'infailibilité. Pourquoi les mystiques auraient-ils plus de droits que les autres croyants? Les maîtres soufis n'ont jamais prétendu à une quelconque supériorité; rien ne les autorise à accomplir des miracles ou des prodiges. Ceux qui leur attribuent ces vertus sont des charlatans et des mystificateurs que l'Islam, en tant que doctrine rationnelle, rejette avec vigueur. L'ordre des Tidjaniyya sape les fondements de la religion musulmane dont il dénature les enseignements; il exploite et entretient l'ignorance des masses. C'est là une évolution que le fondateur de l'ordre n'avait pas prévue, mais ses successeurs en sont responsables (Ach-Chihab, septembre 1938).

D'une manière générale, les ordres maraboutiques ont encouragé les superstitions populaires, recommandé la résignation et la paresse, renoncé à la diffusion de Finsfraction, contrairement à leur mission première; ils sont devenus peu à peu les instruments et les alliés du régime colonial oppresseur de leurs compatriotes. Ibn Badis leur demande de modifier leur attitude, déclarant qu'il est prêt à s'entendre avec ceux d'entre eux qui voudraient rejoindre la communauté et cesseraient tous rapports avec l'administration coloniale. (Ach-Chihab, mars 1938).

LA PRESSE DE LANGUE ARABE

Ibn Badis répand ses idées non seulement par l'enseignement et les conférences qu'il donne dans les principales villes du territoire, mais aussi par la presse, les brochures et la publication d'ouvrages importants.

EL-MOUNTAQID est fondé en 1926; c'est le premier journal hebdomadaire, suivi de plusieurs autres. Il en est le rédacteur en chef, et en confie la direction à Ahmad Bouchemal; y collaborent aussi Cheikh Moubarak El-Mili et Cheikh Tayeb El-Okbi. Comme son nom l'indique, ce journal est surtout critique et polémique; il s'attaque en particulier au maraboutisme.

ACH-CHIHAB, revue d'abord hebdomadaire, puis mensuelle, paraît de 1926 à 1940. Cette revue publie les cours du Cheikh, notamment son commentaire du Coran et du Hadith, et des articles qui traitent des problèmes de l'heure. C'est la source principale de documentation pour l'étude des idées d'Ibn Badis et de son école.

Puis paraissent successivement ACH-CHARI'A, AS-SOUNNA AL MOUHAMMADIYYA, AS-SIRAT, interdits bientôt par l'administration, parce que ces journaux remettent en cause tout le système colonial et prennent des positions vigoureusement critiques. Les idées du Maître sont ainsi portées à la connaissance du public qu'il ne peut atteindre directement. Un grand nombre de citoyens et la jeunesse des écoles libres (médersas) lisent régulièrement cette presse qui traite des sujets les plus divers et développe les objectifs du mouvement de rénovation.

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT

En 1927, l'œuvre du rénovateur déchaîne contre lui le clan maraboutique qui tente de l'assassiner. Un émissaire de Benalioua, chef maraboutique de Mostaganem, se rend à Constantine et guette Ibn Badis au moment où il rejoint son domicile, après avoir terminé ses cours du soir. La tentative de meurtre échoue, grâce à la présence vigilante des disciples du Cheikh; ils se saisissent de l'homme, mais Ibn Badis lui pardonne, en se référant au verset « Mon Dieu, pardonne à mes concitoyens, car ils ne savent point ». L'administration, bien sûr, ferme les yeux; la tentative est organisée avec son accord, mais comme celle-ci n'a pas réussi, elle feint de l'ignorer et n'en parle pas.

LES FETES DU CENTENAIRE DE L'OCCUPATION

En 1930, de grandes cérémonies sont organisées par l'administration coloniale pour célébrer le centenaire de l'occupation. Au cours de ces cérémonies qui se déroulent pendant des mois à Alger et dans les principales villes, on mettait l'accent sur le fait que l'Algérie était partie intégrante du territoire français. On rappelait sans ménagement aux Algériens que leur pays a été conquis. On faisait défiler devant eux des contingents folkloriques en costumes militaires français, évoquant les exploits des différents corps de troupes qui ont opéré le débarquement à Sidi-Ferruch, en 1830, et se sont emparés des villes et villages, infligeant des défaites retentissantes, à des milliers d'Algériens, qualifiés de « primitifs » que les Français sont venus « civiliser ». Nulle part, il n'était question de l'héroïque résistance de notre peuple, de la lutte de l'Emir Abdelkader, d'El-Mokrani et des révoltes incessantes qui éclataient périodiquement sur les différents points du territoire. Les journalistes de la colonisation, ses historiens, ses savants, ses écrivains et ses pédagogues magnifiaient l'œuvre française et niaient l'existence de l'Algérie en tant que nation, dénigraient la langue et la culture arabes, décrivaient complaisamment notre « paresse congénitale » et toutes sortes de défauts, qui prouvaient que nous étions irrémédiablement arriérés et qu'il nous fallait des tuteurs, des protecteurs, et des maîtres pour nous élever progressivement au-dessus de notre condition. On devait nous débarrasser de nos traditions, de nos mœurs, de notre langue, de notre personnalité, de nos aspirations, bref de notre volonté d'être nous-mêmes. Un homme d'Eglise alla jusqu'à dire que l'heure du croissant était révolue en Algérie et que le règne de la croix était venu et allait se perpétuer. En somme, on reprenait la politique de 1830: il fallait soumettre la terre, les corps et les âmes, par l'alliance étroite de l'armée et de l'église. Tel était le climat politique en 1930; il était nécessaire de l'évoquer rapidement pour comprendre la réaction et l'action d'Ibn Badis et de ses compagnons.

L'opinion publique algérienne ne pouvait accepter de jouer le jeu colonial et de participer au centenaire de la conquête. A Constantine, Ibn Badis et ses disciples donnèrent l'ordre discret de boycotter les cérémonies; l'abstention fut totale et s'étendit à d'autres villes du pays.

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION DES OULAMA

La nécessité d'un mouvement organisé se fit sentir. Il fallait réaffirmer la pérennité d'une politique nationale énoncée dans la trilogie: « L'Islam est notre religion, l'arabe est notre langue, l'Algérie est notre patrie ». Cette formule résume l'œuvre qui allait être entreprise.

Le 5 Mai 1931, se réunit à Alger, au « cercle du progrès », l'Assemblée générale constitutive de l'Association des Oulama musulmans algériens, en présence d'Ibn Badis, de ses compagnons et disciples, et des délégués de l'intérieur. Ibn Badis fut élu président de l'Association et le premier conseil d'administration fut mis en place. Il comprenait notamment Cheikh Bachir El-Ibrahimi, Cheik Moubarak El-Mili, Cheikh Larbi Tebessi, Cheikh Tayeb El-Okbi, et bien d'autres compagnons que l'on ne peut citer tous ici. Les objectifs de l'association sont de faire connaître l'Islam véritable et lutter contre

ses détracteurs et ses déformateurs, user de la méthode rationnelle à partir de « Fijtiha » ou effort de recherche personnel, et rejeter le « taqlid », imitation servile des maîtres. L'étude du texte coranique et de la « Sounna » du Prophète devient la base de la réforme religieuse; le monothéisme islamique exclut les superstitions et les hérésies de toutes sortes qui se sont greffées sur la doctrine originelle; l'action pratique doit être constamment liée à la réflexion théorique pour combattre notamment le maraboutisme, devenu l'instrument de l'obscurantisme et du régime colonial dont il facilite la politique de domination et d'assimilation; enfin le salut de la communauté est conditionné par l'unité de pensée et d'action qui devient un impératif national. La réalisation de cette unité se traduit par la multiplication des médersas, désormais coordonnées par l'Association des Oulama, par l'action de la presse qu'elle contrôle, et par l'effort d'explication qu'elle déploie, au moyen des conférences et des réunions publiques.

LA REACTION COLONIALE

L'administration coloniale réagit rapidement. Elle décide la surveillance étroite des Oulama et exerce à leur encontre une répression de plus en plus sévère.

En 1933, la législation Chautemps leur interdit de prendre la parole dans les mosquées; seuls les agents du

culte nommés par l'administration coloniale pouvaient s'adresser aux fidèles. La gestion des mosquées et des biens religieux est directement assumée par l'administration, notamment à Alger. Cette mesure provoque l'indignation des Algériens et facilite l'action des Oulama auprès des masses. L'association entreprend alors la contraction de mosquées libres où les Oulama peuvent dispenser leur enseignement; la communauté désigne elle-même et rétribue les agents du culte qu'elle choisit, en dehors de toute ingérence administrative.

IBN BADIS ET LA POLITIQUE COLONIALE

En 1936, la politique coloniale se propose d'accorder quelques droits à certaines catégories d'Algériens; le projet Blum-Violette, mis au point sous le gouvernement « front populaire », s'efforce de gagner une partie de la population algérienne par des réformes timidement libérales que la minorité européenne combattrait avec tant d'acharnement qu'elles ne verraient par le jour. On a beaucoup écrit sur la position d'Ibn Badis à l'égard de ce projet et sur le rôle qu'il a joué au « Congrès musulman » de 1936. On a parfois mal compris et mal interprété l'une et l'autre. Il paraît nécessaire ici de rétablir brièvement les faits d'une manière aussi objective que possible. La plupart des élus algériens, de l'Est Constantinois notamment, qui siègeraient dans les conseils généraux et aux délégations financières avaient favorablement accueilli le projet Blum-Violette; ils pensaient obtenir quelques droits, au moins pour une partie de leurs concitoyens. Ces élus avaient une certaine audience auprès des éléments cultivés, surtout ceux qui avaient reçu une formation française. Deux journaux de la langue française publiés à Constantine exprimaient le point de vue des partisans de l'assimilation et de l'intégration: « La voix des humbles », dirigée par un groupe d'instituteurs, réclamait l'égalité des droits, notamment avec leurs collègues français; « La voix indigène » prêchait la naturalisation pure et simple. Pour combattre efficacement ce courant qui croyait à la politique du gouvernement « front populaire » alors au pouvoir, Ibn Badis eut l'idée de convoquer un « congrès musulman » plus représentatif de l'opinion et capable d'exprimer l'attachement du peuple à la personnalité algérienne. Le « Congrès musulman » se réunit le 7 juin 1936 au « cercle du progrès », à Alger. Cheikh Ibn Badis et ses compagnons y assistèrent à titre personnel, sans

engager l'association des Oulama. Par leur présence, ils imprimèrent au Congrès l'orientation voulue, réaffirmant la personnalité arabe-musulmane de l'Algérie. Cette position devait contribuer finalement à l'échec du projet Blum-Violette, fondé essentiellement sur le principe de l'assimilation. Ce projet ne stipulait pas que les Algériens bénéficiaires de certains droits politiques devaient renoncer à leur statut personnel, c'est-à-dire que la loi islamique ne pourrait plus les régir. Mais les colons l'exigeaient dans leur presse. Il ne pouvait être question pour les Oulama d'accepter cette renonciation au statut personnel et ils l'ont combattue avec une extrême vigueur. Abd-al-Hamid Ibn Badis fut désigné par le « Congrès musulman » à la tête d'une délégation dont la mission était de se rendre auprès du gouvernement Français pour lui présenter les propositions adoptées. La délégation fut mal reçue par Daladier président du conseil, et le projet Blum-Violette fut abandonné, d'autant plus que la minorité européenne avait tout mis en œuvre pour s'opposer au projet, à son avis trop libéral, et exerça de fortes pressions sur les parlementaires français pour les amener à le refuser.

IBN BADIS ET LA NATION ALGERIENNE

Si l'on a parfois reproché à Ibn Badis sa participation au « Congrès » et affirmé hâtivement qu'il s'est ainsi associé à la politique de l'assimilation, c'est que l'on a mal analysé les événements de l'époque. Cette critique méconnaît la position constante d'Ibn Badis sur un problème fondamental : pour lui l'Algérie n'est pas un territoire français. Dans une déclaration célèbre, il a affirmé avec force que l'Algérie n'est pas la France et qu'elle ne peut être la France. C'est une nation originale qui a son histoire, sa civilisation, sa culture et sa langue nationale. Prétendre qu'il n'a pas été un nationaliste ou qu'il a été un nationaliste modéré, c'est répéter des contre-veilles gratuites sur la vie et l'œuvre d'Ibn Badis démentent catégoriquement, pour peu que l'on se donne la peine de les étudier sans préjugés, ni sectarisme. En fait, son action au « Congrès musulman » a levé définitivement l'hypothèque de l'assimilation et de l'intégration. En dehors de quelques éléments pro-administratifs et de ceux qui voulaient maintenir artificiellement des liens indissolubles entre la colonie et la métropole, la grande

majorité des Algériens conscients est désormais acquise aux idées d'Ibn Badis.

L'administration coloniale ne s'est pas trompée sur l'action nationale d'Ibn Badis et de son mouvement; elle a pris à partir de 1936, précisément, toute une série de mesures répressives pour entraver et paralyser son œuvre. À cette date un crime est commis à Alger: le rouchi ad-

ministratif d'Alger est assassiné mystérieusement, en août 1936. L'administration arrête Cheikh Tayeb al-Okbi, l'un des compagnons les plus connus d'Ibn Badis, et tente de lui attribuer la responsabilité du meurtre. Le procès d'al-Okbi auquel assiste Ibn Badis personnellement permet de réduire à néant cette fausse accusation et le mouvement des Oulama échappe à la dissolution, objectif sans doute visé par l'administration.

Beaucoup d'autres faits qu'il serait trop long d'énumérer montrent qu'Ibn Badis ne transige pas sur le plan national. On mentionnera seulement deux ou trois faits caractéristiques. Le premier se rapporte au centenaire de la prise de Constantine le 8 septembre 1937. Pour le célébrer, l'administration organise de grandes manifestations et des réjouissances semblables à celles de 1930. Ibn Badis rédige alors un tract et le fait distribuer à toute la population algérienne de la ville, lui demandant de ne pas s'associer à ces festivités. Son appel est strictement suivi et les Français se trouvent seuls, à leur grande surprise.

Le deuxième fait, c'est l'attitude de Cheikh Ibn Badis lorsqu'éclate la 2^{ème} guerre mondiale, en 1939. Sollicité par l'administration coloniale, en raison de son autorité morale sur la population, de lancer un appel public en faveur de la France et de ses alliés, Ibn Badis refuse catégoriquement. Cheikh al-Okbi lui conseille plus de souplesse pour permettre aux médersas de continuer leur œuvre: il suggère l'envoi d'un télégramme au gouvernement Français. Ibn Badis reste intraitable et préfère qu'on lui coupe la main plutôt que de signer ce télégramme. Il est prêt à démissionner de la présidence de l'Association des Oulama, si une majorité de ses compagnons décide d'appuyer la politique de loyalisme. L'association approuve la position de son président. Al-Okbi se retire alors et garde le « cercle du progrès » où il a quelques partisans.

Le troisième fait *est* relatif à la défense de la langue arabe. L'administration tente de supprimer l'enseignement en langue arabe dans la plus ancienne médersa libre de Constantine pour y enseigner exclusivement la langue française. Ibn Badis s'oppose énergiquement à cette tentative qui est bientôt abandonnée.

LA NATION ALGERIENNE

Dans un article de la revue « Ach-Chihab » de septembre 1937, Ibn Badis précise sa conception de la nation algérienne, après avoir remarqué qu'il avait choisi comme devise du journal « El-Mountaqid »: « la vérité au-dessus de tout et la partie avant tout ».

Il distingue quatre conceptions de la nation que l'on peut résumer brièvement par le nationalisme local fondé sur l'égoïsme, le nationalisme étroit basé sur le sectarisme, l'internationalisme qui veut dépasser la nation, voire la nier, et le nationalisme au sens large qui écarte le chauvinisme et coopère avec les autres nations, sans renoncer à son originalité propre.

Il opte pour cette dernière conception, et montre que notre nation est Algéro-Africaine, qu'elle repose sur la civilisation musulmane commune à tous les peuples musulmans et sur la culture arabe qui crée des liens étroits entre tous les peuples arabes. Dans un autre texte, il insiste particulièrement sur la notion de Communauté (Oumma) qui unit tous les citoyens dans une solidarité concrète.

Faisant le bilan de son action et de celle de ses compagnons et disciples, lors d'une assemblée générale de l'association des Oulama, il note en particulier la résistance au colonialisme par la réaffirmation de la personnalité algérienne et la diffusion de la culture arabo-islamique, l'un des fondements de cette personnalité.

Il dénonce la politique coloniale qui s'immisce dans les affaires du culte, ferme les médersas et poursuit leurs maîtres, interdit les cercles culturels, fournit une aide importante aux missions religieuses étrangères, particulièrement dans le Sud du pays, alors qu'elle n'y autorise pas l'action des Oulama.

CONCLUSION

Au terme de cet exposé, ce qui frappe le plus chez Ibn Badis, c'est la solidité des convictions, la grande culture, l'analyse pénétrante de notre état social et de la transformation qu'il appelle, la capacité de lier d'une manière cohérente la pensée à l'action, le don de mobiliser les disciples et la niasse sur des objectifs précis, la maîtrise des événements et de la méthode capable de prévoir et de vaincre les obstacles, en gardant toujours à l'esprit le but final. S'il n'a pas été le premier à se rendre compte de la faiblesse et de la décadence de notre société, il en a analysé correctement les causes et défini les conditions de sa renaissance; il a su concevoir un plan d'ensemble dont il n'a jamais perdu de vue les objectifs. Il a formé pour les atteindre une équipe d'hommes décidés à tous les sacrifices, qui ont contribué avec lui à réveiller la communauté et à lui faire prendre conscience de sa force et de ses droits. Ce qui le caractérise, c'est le courage sous toutes ses formes; il a défendu ses idées envers et contre tous, en demeurant ferme, malgré les résistances et les obstacles de toutes sortes qu'il a rencontrés. Ni l'indifférence, ni la lâcheté, ni l'hostilité n'ont pu venir à bout de son énergie.

Lorsqu'on compare l'étendue de son œuvre à la brièveté de son existence, on se rend compte qu'il a fait le sacrifice de sa vie, au service de son pays et de son peuple. Mort à 51 ans, le 16 avril 1940, il a pour ainsi dire succombé à la tâche, à l'âge où d'ordinaire l'homme est encore plein de vigueur et de promesses. Ibn Badis a mérité aussi d'appartenir à l'histoire de l'Algérie contemporaine, comme l'un de ses bâtisseurs et de ses penseurs les plus remarquables et son rayonnement a dépassé nos frontières. Il a mérité le respect et à notre fidèle reconnaissance.

Cheikh BOUAMRANE

Faculté des Lettres - Alger - 1971

Réformes et réformistes dans l'Islam

POINTS DE REPERE

par Mme Alima

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

>| - L'ŒUVRE D'IBN BADIS

- Revue « Ach-Chihab », publiée de 1926 à 1940, et qui constitue la source la plus importante,
- r— Collection des journaux « El-Mountaqid » « As-Sounna », « Ach-Chari'a », « As-Sirât ».
- Tafsir Ibn Sadis, recueilli et édité par Mouhammad Salah Raindhane et Tawfiq Chahine, Le Caire, 1964.
- Ion Badis - Recueil de textes, en 4 volumes, rassemblés par Amar Talbi, édit. Merazka, Alger, 1968.

B - ETUDES ET ARTICLES

- Ali Merad, le réformisme musulman édit. Mouton.
- Mahmoud Kassem, Abdel-Hamid Ben Badis, I« Caire, 1968.
- Revue « Reflets » n° 3, Ministère de l'Education. Alger, 1969.
- Revue « El-Qabas », 4ème année, n° 2, mai 1970, Ministère des Habous, Alger.
- Turki Rabah - Ibn Badis éducateur, Le Caire.

Quelle période de la si riche histoire religieuse de l'Islam n'a pas connu son da'i, son mahdi, son vivificateur, son « saint », son illuminé, son réformateur des pratiques et des interprétations du dogme! Parmi ces réformateurs ayant jallonné l'histoire de l'Islam, notre pays compte un personnage des plus attachants en la personne du Mahdi Ibn Toumrt (mort vers 524 de l'hégire/1130 de l'ère chrétienne), fondateur de la dynastie almohade qui engloba avec succès la réforme des mœurs et des croyances dans son action politique. L'Andalousie compte Ibn-Hazm mort en 456/1064, le Moyen-Orient un Ghazali le grand vivificateur de l'Islam, mort en 505/1112 pour ne citer que les plus célèbres de l'histoire ancienne. C'est dire que le mouvement réformiste des 19ème et 20ème siècles, n'est pas un phénomène ayant éclos seulement sous l'influence des contacts du monde musulman avec la civilisation technique de l'Europe moderne.

Les idées des réformistes musulmans de l'époque contemporaine sont d'abord le fruit d'une longue gestation trouvant sa racine dans les premiers siècles de l'Islam. Certains penseurs tels Mohammed Rachid Ridha font remonter cette origine à la bataille de Siffin (37/657) qui vit dit-il « l'instauration de l'illégitimité ». Mais il

est vram de remonter aussi loin à la recherche des origines d'un mouvement moderne. Nous pouvons affirmer que le véritable ancêtre des réformistes modernes chez qui nous trouvons toutes les idées chères à ces derniers est le savant hanbalite Ibn Taymiya.

Taqî ad-Din Ahmed Ibn Taymiya un des plus grands théologiens de l'Islam, mort en 728 de l'hégire/1328 de l'ère chrétienne ne suivait pas toutes les opinions de l'école hanbalite et se considérait comme un « moudjtahid fi al-Madhab » (un chercheur à l'intérieur même de l'école). Il eut à lutter non seulement contre toutes les sectes musulmanes: kharidjite, mu'tazilite, ach'arite, etc., mais contre les docteurs de son propre rite. Il est célèbre par ses attaques contre les philosophes musulmans ainsi que par son appel pour le retour à la religion primitive, c'est-à-dire telle qu'elle a été révélée au Prophète Moham-rued. Il déclarait suivre à la lettre le hadith et n'admettait aucune interprétation. Ennemi de toute « innovation » (bid'a), Ibn Taymiya s'attaque au culte des saints et aux pèlerinages aux tombeaux, dans maints de ses écrits et particulièrement dans ses « rassa'il ». Ses options de foi conformes, à la doctrine des « Anciens » (Salaf) lui attirèrent de nombreuses inimitiés.

Réfuté et condamné pour anthropomorphisme, par des adversaires de tous bords, Ibn Taymiya eut à subir à plusieurs reprises des persécutions. Même en prison ses idées et son ardent désir d'écrire et de donner des consultations juridiques (Fatwa) ne le quittèrent pas. Après sa mort survenue en 728/1328 à Damas, Ibn Taymiya laissa une œuvre abondante. S'il eut un grand nombre d'adversaires parmi les plus célèbres théologiens et juristes de son époque, Ibn Taymiya n'eut pas moins de disciples. Le plus célèbre et qui partagea avec lui les persécutions fut Ibn Qayyim al-Jawaziyya 751/1349.

Le disciple essaya de répandre les idées de son maître, iis mais se heurta lui aussi à des adversaires. Il eut à son tour plusieurs partisans qui ne réussirent pas plus que lui à assurer la diffusion de la nouvelle doctrine et son triomphe. Mais l'influence d'Ibn Taymiya ne s'éteignit pas avec sa disparition ou celle de ses disciples. Elle est à l'origine des mouvements réformistes modernes, celui du 18ème siècle puis celui des 19ème et 20ème siècles. Prêchant ce qu'on a appelé « un réformisme conservateur », Ibn Taymiya est à l'origine des idées maîtresses

de toutes les doctrines des réformateurs venus à sa suite: retour à l'Islam des premiers temps, et aux traditions de l'Envoyé de Dieu, abandon des interprétations des juristes, des théologiens et philosophes de différentes écoles et sectes, lutte contre le culte des saints etc...

Les œuvres et l'enseignement d'Ibn Taymiya et de son disciple Ibn Qayyim al-Jawziyya, furent étudiés et appréciés dans la péninsule arabique par les deux promoteurs du mouvement wahhabite: le hanbalite Mohammed Ibn Abd al-Wahhab et l'émir Mohammed Ibn Sa'ud. Ce mouvement né de la réaction contre les superstitions, la dégradation des pratiques religieuses et la torpeur des docteurs de la loi et des théologiens, devait conquérir aussi bien par la propagande que par les armes, une grande partie de l'Arabie.

Mohammed Ibn Abd al-Wahhab qui lutta durant toute sa vie pour les principes de la doctrine portant son nom, naquit en 1115/1703 à Uyaina en Arabie, berceau de l'Islam. Il montra dès son jeune âge un goût pour les études et un penchant pour les problèmes religieux. Sa vie fut pleine de pérégrinations à travers les différents pays musulmans. Ce fut pendant ces voyages qu'Ibn Abd al-Wahhab se rendit compte de la dégradation de l'Islam. A son retour dans son pays, il se mit à prêcher un retour aux sources et un puritanisme impitoyable. S'alliant à la famille des Sa'oud qui régnait sur une partie de l'Arabie (Dar'iya), il disposa alors des forces armées lui permettant de propager ses idées et de combattre ses adversaires. Mohammed Ibn Abd al-Wahhab et ses partisans, les Wahhabites (nom qui leur a été donné par leurs adversaires tandis qu'eux se disaient des Unitaires: Mou-wahhidoun) réussirent à soumettre la plus grande partie de l'Arabie. Ibn Sa'oud était le roi de ce nouveau pays dont la doctrine officielle était le wahhabisme. Suivant le rite hanbalite tel qu'il a été interprété par Ibn Taymiya, Ibn-Wahhab exposa toute sa doctrine dans son « Kitab at-Tawhid ». L'idée maîtresse de toute sa doctrine fut chez lui aussi, un retour aux sources mêmes de l'Islam; il s'éleva contre toute interprétation du Coran, et contre toute innovation née après le troisième siècle de l'hégire.

Il essaya de « faire souffler sur l'Islam un grand vent de réformes », interdisant le culte des saints, l'usage du chapelet, l'emploi des amulettes, etc., enfin toute prati-

que susceptible de dégénérer l'Islam. Il considérait comme un acte de polythéisme (chirk) le fait d'introduire dans une prière le nom du Prophète ou d'un saint ou d'un ange. Le mouvement wahhabite choqua une grande partie de la communauté musulmane par la violence et l'intolérance envers non seulement le culte des saints •mais -AUSSEI envers les rites et fêtes écoles orthodoxes.

Ces idées réformistes furent soutenues par des ordres militants même après la mort du promoteur de ce mouvement et finirent par gagner petit à petit l'élite de la plupart des pays musulmans. Le Wahhabisme donne l'exemple eie la révolte à • tous les pays dont les gouvernements musulmans tombaient sous le joug des pays européens. C'est en Libye que le mouvement wahhabite trouva un prolongement. L'ordre puritain répandu dans le pays par l'Algérien Mohammed Ali Ibn as-Sanoussi connut le plus grand retentissement international. Mohammed Ali as-Sanoussi qui apprit les idées puritaines à la Mecque entre 1830 et 1840 se rendit de là en Cyrénaïque où l'ordre des Senoussi devint le noyau du futur royaume de Libye.

- A l'autre bout du monde musulman, le wahhabisme inspira au début du 19ème siècle les mouvements dirigés aux Indes contre le sultanat déclinant des Mongols et contre les envahisseurs britanniques.

En Egypte et en Inde d'autres mouvements de réforme inspirés du wahhabisme trouvèrent leurs centres les plus actifs. Mais dans ces deux pays, les réformistes (à l'exception des Frères-Musulmans) influencés par les grands courants d'idées européens des 18ème et 19ème siècles, et tenant compte des situations économiques et politiques, ne prêchèrent jamais un puritanisme semblable à celui des wahhabites. La Seik-ussiya fut d'unifier tous les pays musulmans dans

L'idée principale de la pensée du wahhabisme puis de un seul état. Cette idée sera propagée d'une façon remarquable dans la deuxième moitié du 19ème siècle, par deux hommes: un Afghan: Djamel ad-Din Ibn Safdar al-Afghani et un Egyptien: le Chaykh Mohammed Abdou.

Savant, philosophe, écrivain, homme politique, Djamel ad-Din al-Afghani se présente comme un esprit moderne largement ouvert à tous les courants d'idées de son siècle.

Connaissant la philosophie musulmane, il mit ses qualités et sa fougue au service du réveil musulman. Il s'efforça de prouver que l'Islam n'est nullement un corps mort, mais epie dégagé des croyances et des superstitions étrangères, à sa véritable doctrine, il répond aux besoins modernes et à toutes les nouveautés techniques de toutes les civilisations. Il est à juste titre considéré comme le père de tout le mouvement réformiste contemporain. Par sa pitime, la parole et une inlassable activité, il a défendu l'Islam et les Musulmans. Il a grandement participé à la libération des peuples musulmans de la domination étrangère. En Egypte où il enseigna les sciences religieuses, dans un esprit moderne, il entremêla ses idées politiques en s'efforçant d'éveiller chez les jeunes auditeurs, le désir de s'instruire et la volonté de libérer leur pays de l'emprise étrangère. L'influence qu'il exerça sur les milieux cultivés de l'Egypte fit déclencher le mouvement national qui éclata en 1882 et aboutit à la révolte d'Arabi Pacha et au bombardement d'Alexandrie par la flotte britannique la même année.

« Al-Ourwa al-Wouthqa » (le lien indissoluble), revue publiée pour la défense et la réforme de l'Islam par Djamel ad-Din al-Afghani pendant son séjour à Paris en France en compagnie de son ami et disciple Mohammed Abdou. a fortement influencé les mouvements de libération dans les pays musulmans colonisés en particulier par la Grande-Bretagne. Le traité de Djamel ad-Din contre le matérialisme affirme que seule la religion peut assurer la stabilisation de la société et la puissance des peuples.

Djamel ad-Din créa donc surtout un mouvement d'idées et laissa des disciples proches ou lointains tels Mohammed Abdou, Rachid Rêdha et al-Kawakibi au Moyen-Orient, Abdelhamid Inb Badis et Bachir al-Ibrahimi au Maghreb, continuer sa grande œuvre de rénovation de l'Islam c/ clé libération des pays musulmans du joug étranger.

Si Djamel ad-Din al-Afghani fut l'initiateur du mouvement réformiste, le titre de fondateur doit revenir à Mohammed Abdou.

Avec le « réformateur du siècle » (ainsi que fut appelé Mohammed Abdou), un esprit nouveau commença à souffrir dans l'enseignement religieux, sclérosé et complètement dominé par l'esprit traditionaliste. Cet esprit fut marqué par l'esprit de « Islah » (réforme).

Mohammed Abdou et ses partisans se sont désignés par le terme de Salafiyya, soulignant ainsi leur retour aux origines de l'Islam, à la foi pure des « Anciens » (Salaf). Mais l'idée de base de Mohammed Abdou et de tous les Salafiyya fut que l'Islam peut s'adapter au monde moderne, à toutes les évolutions scientifiques et techniques. Il faut donc revenir aux « sources » même de l'Islam en les adaptant aux progrès du siècle. Ce fut la revue « al-Manar » fondée avec son élève, le syrien Sayad Mohammed Rachid Rédha, qui professa que « le véritable Islam admet tous les progrès du siècle, pourvu qu'on ne se s'en tienne pas à un rite juridique. Tout est dans le Coran et la Sum na authentique ».

A l'opposé de Djamel ad-Din al-Afghani, qui prônait une véritable révolution, le Chaykh Abdou « ne croyait aux réformes que si elles se réalisaient progressivement ». Pour lui « le progrès ne peut être assuré que s'il commençait par une réforme de l'éducation et notamment de l'éducation morale et religieuse ». Mais les Salafiyya ne pouvaient rester insensibles à la situation des pays musulmans dont plusieurs étaient occupés par des puissances colonialistes européennes. L'auteur de la « Rissalat at-Tawhid » (exposé de la religion musulmane) où il s'efforça de démontrer que la religion musulmane est rationnelle, tolérante et libérale, entreprit en Egypte des réformes dans la justice ainsi que dans l'enseignement religieux d'al-Azhar.

Bien d'autres noms mériteraient encore d'être cités à côté de ces grands noms. Ajoutons à cette liste celui du syrien Sayyid Abd ar-Rahman al-kawakibi qui vécut dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et dont l'influence s'exerça jusque dans certains milieux musulmans du Sénégal. Ses deux principaux ouvrages: « Tabai' al-Istibdad » (les caractères du despotisme) et « Oum al-Qoura » (la Cité-Mère, aperçu né de la propre imagination de l'auteur, d'un congrès se déroulant à la Mecque) montrent l'originalité de son œuvre et le caractère de ses réformes. Une des ses idées maîtresses est la constitution à la Mecque d'une association islamique avec des ramifications dans tous les pays musulmans pour la défense et la propagation de la foi.

L'idée de « Islah » ne s'arrêta pas à l'Egypte et au Proche-Orient, elle fut répandue dans le monde musulman: en Inde, en Insulinde, en Afrique du Nord etc., grâce à la

presse et aux pérégrinations de Mohammed Abdou et à ses relations avec les savants de ces pays. Partout les idées réformistes ont trouvé des adeptes et des propagandistes.

Le poète et philosophe pakistanais Mohammed Iqbal, défenseur de l'idée d'un Etat musulman en Inde, né en 1873, mort en 1938 participa activement à la vie politique de son pays ainsi qu'au mouvement réformiste que traversait le monde musulman. Ce mouvement politico-religieux en Inde, animé par Iqbal ne s'étouffa pas par la mort du poète-philosophe, il continua sous la direction du grand chef Mohammed Ali Jinnah qui réalisa le rêve de son ami: la fondation d'un Etat musulman en Inde.

En Algérie, Mohammed Abdou rencontra pendant son voyage en 1903 plusieurs personnalités religieuses. L'idée d'Islah qui avait déjà germé dans certains milieux algériens grâce aux revues « al-ourwa al-Wouthqa » et « al-Man-ir » va encore se renforcer à l'occasion de ce voyage. Des avant la première guerre mondiale, des hommes de sciences, des écrivains tentèrent de répandre un peu partout en Algérie les idées chères aux réformistes. Omar Ibn Kaddour dans « Al-Farouq », journal en langue arabe (1913-1915) et Omar Racim dans « Dhou El-Faqar » (1913) du nom donné à l'épée du Prophète, furent à titre d'exemple d'ardents partisans d'un Islam rénové.

Jeune et plein d'enthousiasme, Abdelhamid Ibn Badis, allait entreprendre en 1925 dans le pays, une action politico-religieuse qui ne connaîtra pendant quinze ans aucun répit. Par la plume, les cours donnés à de jeunes disciples venus de toutes les régions du pays, wisi qu'au grand public, des réunions publiques, des inaugurations d'écoles libres, la fondation d'associations et de cercles, la participation à des congrès, le fondateur de « l'Association des Ulémas d'Algérie » (1931) tenta de réveiller la conscience du peuple en s'attaquant jtrincipalement au maraboutisme et au « clergé » officiel musulman, auxiliaires tous les deux de l'administration coloniale dans le pays. Répandre la langue et la culture arabe, dénoncer les charlatans et les détracteurs de la religion tels furent les buts initiaux du Chaykh et de ses compagnons de l'Association des Ulémas. De son côté ach-Chaykh Tayeb al-Oqbi mena un combat identique mais son influence fut restreinte. Il en fut de même avec les réformistes des

autres pays du Maghreb tels Salem Bouhadjeb en Tunisie et Mohammed Ben Larbi al-Alaoui au Maroc qui n'ayant pas réussi tous les deux à créer des mouvements comme celui des Ulémas d'Algérie n'obtinrent par les résultats escomptés.

Quand le 16 avril 1939, le Chaykh Abdelhamid Ibn Badis, exténué par 15 ans d'action et de lutte rendit l'âme, l'action qu'il avait entreprise portait déjà des fruits. Il laissait de nombreux disciples ayant à leur tête un Chaykh al-Bachir al-Ibrahimi et un al-'Arbi at-Tbessi, qui allaient reprendre le flambeau et continuer la lutte contre le colonialisme français, le véritable obstacle à une rénovation de l'Islam, à l'enseignement de la langue nationale et au retour du peuple algérien à des valeurs religieuses et culturelles authentiques.

TEXTES CHOISIS D'IBM BADIS

Publiés par la revue « Ach-Chihab »
Traduits et annotés **par Chérif Kessar.**

Je vis pour l'Islam

*

et l'Algérie fi)

... — Question: Pour qui je vis?

... — Réponse: Je vis pour l'Islam et l'Algérie.

Certains pourraient me dire; c'est là une vue bornée et une attitude partisane; c'est là encore agir d'une façon partielle et rechercher un intérêt fragmentaire.

L'Islam n'est pas la seule religion de l'humanité, ni l'Algérie la patrie unique. Toutes les autres patries ont un droit sur les humains et toutes les autres religions ont droit au respect.

A ceux-là, je réponds; certes, ce que nous recherchons et œuvrons pour sa réalisation, c'est servir l'humanité dans tous les pays et au sein de tous les peuples et respecter toutes les tendances et toutes les manifestations spirituelles de cette humanité. Mais il n'est pas facile de servir l'humanité dans une sphère aussi vaste. Il nous a paru donc nécessaire de réfléchir aux moyens qui permettraient d'être utile à l'humanité.

(*) Eohihab 1^{er} ciiawal 1355 ~ janvier 1937.

(1) Traduction parue dans EJ-Moudjahid du 25 avril 1970.

L'étude de l'Islam nous a permis de croire que cette religion enseigne le respect de toutes les races de l'humanité. Le Coran dit: « nous avons honoré les humains »... Ainsi, il nous a paru que l'Islam est la religion de l'humanité et qu'il n'existe pas de salut ni de bonheur sans l'Islam, Servir l'humanité ne peut être fait que sur des bases islamiques... Nous avons donc pris sur nous-même, l'engagement de servir l'Islam et de le diffuser... Si donc je vis pour l'Islam, je vis par conséquent pour l'humanité, pour le bien de toutes les races et de tous les peuples de l'humanité... C'est l'Islam pour lequel nous vivons et nous œuvrons qui nous a fait ainsi.

Quant à l'Algérie, c'est ma patrie. Des liens se rapportant au passé, au présent et à l'avenir m'unissent d'une façon particulière à tous ses habitants et m'imposent, en tant que tel, des obligations particulières. J'ai conscience que toutes les composantes de ma personnalité sont issues directement de ma patrie.

Ainsi je m'en réfère, à chaque fois que j'entreprends une action. Il est une obligation que toutes nos actions avant toute chose, soient en rapport avec ma Patrie. J'ai besoin de ma patrie: de ses enfants, de son bien, de son « être » de ses vicissitudes et de son espérance. Il existe un rapport entre moi et ma patrie en toutes circonstances et dans toutes mes actions. Je pense que tout individu qui agit pour sa patrie se trouve nécessairement dans les mêmes conditions de rapport.

Certes, il existe en dehors de notre patrie, d'autres patries qui nous sont également chères et que nous n'oublions pas. En agissant pour notre patrie, nous croyons avoir servi également ces patries...

De la "personnalité et de la "Citoyenneté" 0)

Comme les individus, les peuples ont leurs caractéristiques propres. Comme eux, ils ne peuvent exister et vivre sans ces caractéristiques. La personnalité « nationale » est l'ensemble de toutes ces particularités et « composantes » qui sont la langue par laquelle un peuple s'exprime et s'éduque, la doctrine sur la base de laquelle il édifie sa vie, les souvenirs sur lesquels *il vit* et *a*. travers desquels il regarde son avenir et le sentiment de partager avec d'autres peuples ces caractéristiques.

La « citoyenneté » consiste, pour un peuple, à jouir comme un autre peuple, des droits civiques, sociaux et politiques et à accomplir les mêmes devoirs que lui dans des circonstances et dans l'intérêt de ces deux peuples unis.

Il est possible que l'union peut durer entre deux peuples différents de par leur « personnalité » s'ils agissent avec

(1) La traduction littérale du titre de est articié est: **la nationalité nationale » et « la nationalité politique ».** /Ditul Hidjdjab 1355 = février 1937), **la nationalité**

sincérité, justice et équité l'un à l'égard de l'autre eu vue du but politique rendu nécessaire par les circonstances et l'intérêt commun.

Si les deux peuples ne sont pas unis politiquement, ils se trouveront — tôt ou tard — et nécessairement, devant cette alternative: ou le plus faible s'assimilera au plus fort en se dépouillant de ses particularités et « composantes » et il disparaîtra; ou le peuple faible s'en tiendra à sa « personnalité » et il en arrivera nécessairement à la séparation.

L'Algérie, quant à elle, possède cette « personnalité » et l'expérience a toujours montré que nous, Algériens, en sommes très jaloux et qu'avec le temps nous nous renforçons et nous nous y attachons fermement. Il est impossible de nous affaiblir et à plus forte raison de nous assimiler aux autres ou de nous faire disparaître. Mais, du point de vue politique, nous sommes considérés comme français par la loi de 1865. Cette loi a été appliquée et est appliquée injustement de sorte qu'elle nous impose tous les devoirs sans jouir des droits comme les autres citoyens français (1). Nous avons souffert cette injustice pendant longtemps et nous l'avons traitée, dans la mesure du possible, à maintes reprises et de divers côtés jusqu'au moment où nous fûmes à bout de patience et de traitement.

Le peuple s'est bien réveillé avec la réunion de son grand et magnifique Congrès, réunion au cours de laquelle ont été prises les décisions suivantes: la sauvegarde complète de toutes les particularités de notre personnalité algérienne et la revendication de tous les droits « politiques ». Les leaders du Front Populaire ont saisi la légitimité de cette revendication comme ils ont compris que le peuple algérien ne resterait lié à la France que si les droits politiques lui sont accordés tout en lui reconnaissant sa personnalité avec toutes ses particularités et « composantes ». Ils ont alors présenté, à l'Assemblée nationale française un projet de loi connu, aujourd'hui, sous le nom de projet Blum-Violette. Ce projet a

(1) Pour mettre en montre cette situation, l'auteur fait état de deux vers et d'un proverbe algérien quelque peu intraduisibles, du moins, littéralement: et où est exprimée cette idée: « On ne s'intéresse et on ne s'attache à un être humain ou à une chose que lorsqu'on est dans l'adversité ».

été accueilli par ceux qui font passer leurs intérêts personnels et colonialistes sur les véritables intérêts de la France, par une opposition connue, une opposition grossière, injuste et réprouvée. Tandis que le peuple algérien qui a accepté d'être lié à la France dans les droits et les devoirs et dans le respect de sa personnalité propre, a accueilli favorablement le projet mais à une condition nécessaire à savoir l'égalité complète de tous les droits sans distinction aucune entre les individus ou les classes sociales.

Le peuple algérien a, toutefois, considéré le projet Blum-Violette comme très insuffisant par rapport à ses droits. Mais il l'a accepté aujourd'hui, comme un premier pas seulement, qui doit être suivi, après son application, d'autres pas rapides pour parvenir à la réalisation de l'égalité absolue qui est la condition naturelle, dans les lois de la Société, pour un lien loyal et pur.

Il ne convient pas d'en vouloir au Temps si cela ne se concrétisait pas. Et tout ce que Dieu veut se réalise.

Par ces mots, nous exprimons l'idée de la plus grande majorité des êtres qui forment le peuple musulman algérien. Nous déclarons que certains n'en seront pas satisfaits et que d'autres peuvent avoir d'autres points de vue susceptibles d'être pris en considération. Nous sommes convaincus que la position qu'arrêtera le parlement français le jour où lui sera posée la question, orientera le peuple algérien vers l'une des deux voies. L'avenir est donc entre les mains de ce parlement. Le dernier mot, avant comme après, appartient à Dieu (1).

La patrie (*) et le patriotisme

Le droit au-dessus de tout et la patrie avant tout.

Par ces 2 phrases, « Le droit au-dessus de tout et la patrie avant tout », nous avons « couronné » le journal al-Muntaqid (1) martyr, depuis plus de 10 ans. Nous en avons fait ainsi la devise et la manchette de ce journal. C'était à l'époque où les mots patrie et patriotisme entraînaient la culpabilité de celui qui les prononçaient. D'ailleurs, personne ne pouvait le faire. Très rares étaient donc les personnes qui saisissaient le sens quoiqu'il soit latent — comme tout instinct — chez les êtres humains et particulièrement chez un peuple qui s'apparente à l'ara-bisme et qui pratique l'Islam comme religion comme en est le cas de l'Algérie au passé glorieux. Mais, de nos jours, les mots patrie et patriotisme sont devenus faciles à prononcer. Il arrive, cependant, que certaines personnes les prononcent sans en saisir le sens, que d'autres les prononcent sans pouvoir toutefois, s'en réclamer dans leurs écrits officiels, que d'autres en sont effrayées en se

(*) **Radjeb** 1356 = septembre 1937.

(1) **Al-Muntaqid (Le Censeur)** est un journal qui a été créé en 1925.

représentant ce qu'elles connaissent de leurs patriotismes et que d'autres, enfin, les nient parce que les mots patrie et patriotisme sont, prétendent-elles, contre leur humanité et leur universalité. Les lecteurs d'ach-Chihâb étaient en droit de nous demander de leur dire brièvement la réalité quant à ces deux vocables, les différentes catégories de gens qui se couvrent de ces mots et la catégorie dont nous faisons nous-même partie.

L'égoïsme qui est une loi de la nature tend à la conservation de la vie qui est la base de l'existence. C'est ainsi que l'être humain aime tout ce qu'il ressent et considère comme nécessaire à sa vie. Dès sa tendre enfance, l'être humain aime sa maison, les siens qu'il considère comme nécessaires pour vivre et dont il tire la vie. La maison n'est que la petite patrie. Dès qu'il grandit un peu, l'horizon de son affection s'élargit et le cercle de sa patrie se met, dans une certaine mesure à s'étendre de la même manière. Quand il est entré dans le champ de la vie, quand il a connu ceux qui lui ressemblent quant au passé, au présent et à ce qu'il considère comme avenir et quand il a trouvé en eux son image avec sa langue, son cœur, ses mœurs et ses tendances, il éprouve alors la même affection que celle qu'il éprouvait dans son enfance. Cette affection, d'abord, pour les siens, puis, pour ses semblables à — comme nous l'avons dit — pour origine cet instinct qu'est Fégoïsme et cette recherche de la vie. Les êtres qui lui ressemblent sont les habitants de sa grande patrie et cette affection qu'il leur porte est le patriotisme au sens général.

Si cet être est nourri de la véritable science, il éprouve de l'affection qu'il porte à tout homme chez qui il retrouve son image humaine. La terre tout entière devient alors sa patrie, sa patrie suprême. Telle est la disposition naturelle dont personne ne peut s'écarter et que personne ne peut ignorer. Ne connaît et n'aime la patrie suprême que celui qui connaît et aime la grande patrie. De même ne connaît et n'aime la grande patrie que celui qui connaît et aime la petite patrie. En présence de cette vérité, les gens se classent en quatre catégories:

1 - La première catégorie est formée de gens qui ne connaissent que leurs petites patries. Ce sont les égoïstes qui vivent aux dépens de leurs peuples comme des parasites. Ce sont des êtres qui ne font aucun bien même pas à leurs proches et aux leurs.

2 - La deuxième est formée de gens qui connaissent leur grande patrie pour le bien et l'intérêt de laquelle ils œuvrent quitte à porter préjudice ou à causer du mal aux autres patries. Ils œuvrent toujours dans le but de « sucer » le sang des autres peuples et d'étendre leur royaume. Seule la force met un terme à leurs visées expansionnistes. Ces hommes ne constituent pas le mal et le malheur seulement, pour les autres peuples, mais encore, pour leurs peuples. Ils sont le malheur de toute l'humanité.

3 - La troisième catégorie est formée de gens qui ne connaissent que la patrie suprême et nient, par suite, les patriotismes des autres peuples comme ils nient leurs religions qu'ils considèrent comme un frein à l'union de tous les hommes. Ces gens ont contrecarré la nature en bloc ainsi que tout ce que l'humanité a connu depuis des milliers d'années. Mais les preuves de l'échec de leur expérience — là où ils ont tenté leurs expériences — sont loin d'être dissimulées.

4 - La quatrième, enfin, est formée de gens qui connaissent tous ces patriotismes qu'ils considèrent comme justes et conformes à la disposition naturelle progressive: chaque patriotisme est fondé sur le patriotisme précédent et constitue le pilier du patriotisme suivant. Cette catégorie a cru que l'homme trouve son image, son bien et son bonheur aussi bien chez lui, dans sa petite patrie que dans son peuple et sa grande patrie comme il les trouve dans toute l'humanité et dans sa patrie suprême. C'est le juste patriotisme musulman. Car c'est ce patriotisme qui prend soin de la famille avec tout ce qu'elle éprouve et nourrit comme sentiments ou autres, de la nation avec tous ses éléments constitutifs et qui respecte l'humanité avec toutes ses races et toutes ses religions.

C'est ce patriotisme qui s'adresse à l'humanité avec toutes ses races par ces paroles du Très Haut : « Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous leur avons facilité la circulation sur terre et sur mer et leur avons accordé d'agréables ressources. Nous les avons regardés comme

supérieurs à beaucoup d'autres créatures (1) ». C'est ce patriotisme qui s'adresse également à l'humanité avec toutes ses religions par cette parole du Très Haut: « A vous, votre religion. A moi, la mienne (2) », C'est lui, enfin, qui s'adresse à tous les peuples et à toutes les patries par ces paroles du Très Haut: « S'ils penchent à la paix, fais-en de même. Confie-toi à Dieu. Il entend et sait tout (3) » et par ce verset: « Si quelqu'un vous cause préjudice, causez lui le pareil. Craignez Dieu et sachez qu'il est avec ceux qui le craignent (4) ». Tel est notre patriotisme, ô Miisulmans algériens et africains et aussi celui de tout Musulman sincère.

C'était là notre opinion, affirmée le jour où le journal al-Muntaqid avait adopté comme devise: « Le droit au dessus de tout et la patrie avant tout ». Nous nous en sommes conformé jusqu'à ce jour aussi bien dans nos paroles que dans nos écrits et nous nous en conformerons — comme tout Musulman algérien — jusqu'au jour où nous serons rappelé à Dieu — S'il plaît à Allah —.

ô peuple algérien! mon âme est à toi, prête à se sacrifier pour ta fierté arabe.

'Tu en a jeté les fondements sur la religion: elle était ainsi un salut à l'humanité.

Paroles amères ¹⁾

L'éducation et la formation que nous avons reçues nous incitent à exposer clairement la vérité telle qu'elle se présente sans pouvoir la dissimuler ou la dénaturer.

Nous savons que beaucoup de nos enfants qui n'ont pas reçu l'éducation dans nos écoles, nient — peut-être sans mauvaise intention — notre histoire et particularités. Ils auraient voulu que nous rejetions tout cela pour nous assimiler aux autres. Nous répondions oralement à ces coreligionnaires chaque fois que nous entendions de tels propos qui ne sont que poison et tromperie. Il arriva une fois qu'un certain compatriote à qui nous portions de la considération, emprunta plus ou moins ouvertement cette mauvaise et périlleuse voie dans ses écrits. Nous avions alors jugé bon de lui répondre franchement par quelques mots qui sont l'expression de notre conviction quant à la vérité à laquelle croit profondément le peuple algérien dans son immense majorité. Nous lui avions

(1) **Coran, Chap. 17**, verset 69.

(2) **Coran, Chap. 109**, verset 6.

(3) **Coran, Chap. 8**, verset 61.

(4) **Coran, Chap. 1**, verset 192.

(I) Rnraarfhan 1356 = **novembre** J5>37.

répondu en ces termes: la nation algérienne est une nation qui est formée et qui existe comme ont été formées et ont existé toutes les autres nations du monde. Cette nation a son histoire remplie de grandes actions. Elle a son unité religieuse et linguistique comme elle a sa culture particulière, ses coutumes et ses mœurs, bonnes ou mauvaises, comme en est le cas chez toutes les nations du monde.

Par ailleurs, cette nation algérienne musulmane n'est pas la France, ne peut être la France et ne peut devenir la France même si elle le voulait. Elle est très éloignée de la France par sa langue, ses mœurs, son origine et sa religion. Elle ne désire pas l'assimilation. Elle a son territoire aux frontières déterminées: c'est l'Algérie avec ses frontières actuelles connues, l'Algérie « qui est sous la haute autorité de M. Le gouverneur général désigné par le gouvernement français ».

Par ces mots, nous avons mis en lumière cette vérité qui apparaît clairement comme la clarté du jour, comme nous avons barré la route à tous les colporteurs de fausses idées et dispensé tout chercheur de sa peine et tout hésitant d'hésitation.

Ces affirmations n'étaient pas chimériques: elles n'émanaient pas d'un être qui reniait la réalité et niait l'évidence. Nous avons conclu par ces termes: « sous l'autorité du gouverneur général désigné par le gouvernement français ».

Ces paroles empreintes de franchise ont eu, réellement leurs effets comme elles ont atteint le but que nous nous étions assigné. Et depuis que nous les avons prononcées, leur écho n'a pas cessé, jusqu'à nos jours, de résonner dans la presse française, dans les assemblées et dans les congrès. Elles ont été portées devant le Sénat l'année dernière et de nouveau devant le congrès radical dernièrement. Ce qui dénote l'importance qu'on leur attachait. Tout le monde savait, en effet, qu'elles n'étaient que l'expression de la réalité et de la mentalité algériennes. Mais on s'efforçait d'élever des protestations pour empêcher le peuple algérien de recouvrer ses droits.

Ne commettait-on pas ainsi une grande erreur?

L'Algérie ne faisait que réclamer ses droits à la France pour le prix du sang de ses enfants, qu'elle avait versé

et pour ses prises de position sincères dans les jours sombres. C'était un droit qu'aucun homme qui se respecte, ne pouvait nier comme il ne pouvait apprécier à juste titre les conséquences de l'Histoire.

Il ne viendra à l'idée de personne que l'Algérie recouvrera ses droits au prix de quelque concession touchant son entité. Personne parmi ceux de ses enfants qui détiennent quelque pouvoir ne pourra faire quelque proposition dans ce sens au peuple algérien. Et si quelqu'un s'efforçait de le faire, l'Algérie le rejetterait avec dédain comme elle l'a déjà fait.

Nous lançons un défi à quiconque de soutenir un point de vue contraire au nôtre.

Y aurait-il quelqu'un qui me démentirait?

Nous avons saisi, le jour où était constitué le front populaire, que l'esprit de la politique française devait changer en ce qui concernait les peuples dépendants: il devait imprimer à cette politique plus de justice et de tolérance. Nous avons également appris que les principes qui avaient présidé à la formation de ce front étaient emprunts de plus d'humanité. Nous étions la première personnalité à déclarer qu'il fallait — de l'avis de tout le monde — en attendre des changements. Nous avons dit alors: la France est dans une situation nouvelle, il faut lui accorder un préjugé favorable. L'attitude hostile des tyrans du colonialisme vis-à-vis de ce front avait renforcé notre conviction. Il ne fallait qu'un minimum de bon sens pour comprendre que ces tyrans ne lui vouaient cette haine et cette hostilité que parce qu'ils avaient la conviction qu'il allait mettre, quelque peu, fin à leur injustice et soulager ces peuples faibles et accablés.

Nous reconnaissons que ces peuples avaient connu pendant quelque temps cet esprit qui avait présidé à la formation du front populaire. Ils avaient commencé à avoir confiance dans l'avenir.

Mais la tyrannie colonialiste et la puissance de l'argent ne tardèrent pas à se retourner. Le gouvernement du front populaire se mit, par suite, à se retourner si bien qu'il parvint aux mêmes résultats que les gouvernements précédents. Les événements actuels du Maroc et de l'Algérie en sont le plus grand témoignage.

.Les responsables du front populaire avaient, en effet, reconnu dans leurs journaux ce changement réel intervenu dans le gouvernement et la pression qui était exercée sur eux. Dans un dernier numéro du journal « Le populaire », organe du parti socialiste français, il a été publié un article de Madeleine Bar où il est dit: « Il nous est possible d'expliquer brièvement notre pensée: Tous les Jiommes politiques français se son préoccupés, jusqu'à maintenant, de la situation des colons. Ils ont dépensé de grosses sommes pour créer un paradis (le terme convient ici) à trois mille hommes c'est-à-dire aux colons qui, praticulièrement. ne savent de l'agriculture qu'un seul procédé, l'exploitation et qui n'ont qu'un but; amasser de l'argent. Ce qu'il faut entreprendre désormais c'est de prendre sincèrement l'initiative de diriger la politique française vers la niasse ».

Nous savons que les principes comptent avant tout. Notre point de vue n'a pas varié en ce qui concerne les principes du front populaire. Mais ceux qui se réclamaient de ces véritables principes — bien qu'ils eussent fait preuve au début, d'une certaine autorité — étaient faibles, lis n'avaient pas d'expérience dans le domaine politique ou. au moins, dans le domaine des affaires de l'Etat.

Les voici, aujourd'hui, au pouvoir. Le gouvernement qu'ils dirigent est animé d'un esprit autre que celui de leurs principes. Ils « régnet » mais ne gouvernent pas. Il ne leur restait qu'à donner des conseils et des avis qui étaient, d'ailleurs, présentés avec beaucoup de précautions, par leurs journaux où une partie de leur presse.

Devant cette situation, nous avons cru qu'il était de notre devoir de déclarer à notre peuple « qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes et qu'il nous faut nous confier à Dieu ».

« Le bien est la chose la plus durable, le bien
est la chose la plus hideuse. »

« Les hommes injustes sauront un jour comment se fera leur retour à Dieu. » (1)

(1) Coran, Chap. 26, verset 226.

Le pasteur

Qui est ce jeune arabe vêtu de sa abâah? (1) Qui est ce jeune berger? Qui est cet enfant élevé dans l'amour du travail et de l'observance dès sa tendre enfance? Qui est cet adolescent qui s'obstine à vivre du fruit de son labeur et à ne gagner son pain qu'à la sueur de son front?

C'est Muhammad ben Abd Allah ben Abd Al-Muttalib, orphelin de père et de mère. (*)
Recueilli par son oncle paternel, Abu Tâlib, l'enfant gardait les troupeaux de la Mecque et de sa tribu pour ne pas vivre aux dépens de de son oncle. Par cette besogne, il se préparait déjà à devenir le pasteur des peuples. L'amour du labeur et des menus travaux dans lequel il avait été élevé, le destinait, par ailleurs, à assumer de grandes responsabilités. Jeune, on lui avait appris que tout travail mérite une rétribution, adolescent il apprit qu'il ne fallait compter que sur soi. Voici, donc, celui qui est destiné à être le dernier prophète, le dernier Envoyé d'Allah, et à apparaître comme le plus parfait exemple pour l'Humanité. Il est chargé de la plus grande mission révélée. Aussi, appelle-t-il au bonheur terrestre et au bonheur futur? Ne convie-t-il pas, en outre, l'humanité à parvenir au plus haut degré de perfection?

(*) Rabi' al-Awal 1354 = juin 1935.

(1) Abâah: vêtement ouvert par devant et sans collet.

Enfant, Muhammad — que Dieu le bénisse et le salue! — était orphelin. Son oncle qui avait assuré son existence était parcimonieux; il menait une vie dure. Muhatnniad s'était mis, alors, au travail pour l'aider et le soulager. Ayant grandi, il s'était adonné au commerce comme tous ses concitoyens. Quand Abu Tâleb eut un fils, AU. Muhammad en assura l'existence en signe de gratitude. Il avait, alors, la trentaine. Enfant, jeune *on* homme d'âge mûr, Muhammad ne se distinguait guère de ses compatriotes: illettré, il menait la même vie qu'eux. Toutefois, il s'en distinguait par son mérite et ses qualités morales. Ce qui lui valut d'être choisi par Allah comme Prophète et Envoyé. Ceux qui l'avaient connu, dans son enfance, dans sa jeunesse et dans son âge mûr, n'avaient décelé chez lui aucun signe permettant de penser que le choix d'Allah porterait sur lui. C'était même quelque chose d'impossible. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que Dieu ordonna à Muhammad d'alléguer des arguments du verset suivant: « Dis: Si Allah l'avait voulu, je ne vous aurais pas récité le livre. Dieu ne vous l'aurait pas, d'ailleurs, fait connaître. Certes, j'ai demeuré parmi vous près de la durée d'une vie. Cela ne vous donne-t-il pas à réfléchir? » (1)

Muhammad était, dès son enfance, favorisé comme l'étaient d'ailleurs ses frères et prédécesseurs Prophètes et Envoyés d'Allah — que Dieu les bénisse et les salue! — comme eux, il a été « inspiré » et protégé par Dieu, Allah avait enseigné, à ses prédécesseurs, comment il faut garder les moutons. En gardant ces bêtes faibles, les Prophètes s'exerçaient déjà à faire preuve de longanimité, de bienveillance et de compassion à l'égard des êtres humains. Le choix des pâturages, la protection qu'ils assuraient à ces animaux et la sollicitude dont ils faisaient constamment preuve à leur égard, préparaient ainsi les Prophètes à bien diriger et à bien gérer les affaires de leurs peuples.

Muhammad — que Dieu le bénisse et le salue! — avait lui-même rappelé cette époque de son enfance et cette coutume providentielle qu'avaient connues ses frères, les autres prophètes. En les rappelant, il exprimait sa gratitude à Dieu pour ses bienfaits tout en attirant l'attention,

(1) Coran, Chap. 10, verset 15.

des êtres humains sur ce qu'il y avait comme sagesse et bon exemple. C'est ainsi qu'il dit, un jour, à ses compagnons: « Tout prophète a été pasteur.

— Et vous, Muhammad, lui demanda-t-on?

— Moi également, j'ai gardé les troupeaux des habitants de la Mecque ». Ce hadith a été « rapporté » par Al-Bukhan (1) par la « Chaîne » de Abu Hurayrah (2) — que Dieu soit satisfait d'eux! _.

(1) Al-Bukhâri (194-256 = 810-870) nous a laissé un des deux recueils de Hadiths qui **font autorité**.

(2) Abu Hurayrah est **un des compagnons du Prophète**.

Rachid Rédha

Nous axons rédigé et fait publier, **daus** le tome **précédent** (2). un petit article sur la **mort de RacMd Rédha**. Nous nous proposons aujourd'hui **d'établir** sa **biographie** en nous **basant** sur ce qu'il avait **publié à ce sujet dans** «on « Histoire **du** Professeur et **du** Maître » st **dans Je** livre intitulé **al-Manâr** et al-Azhar.

Rachid Rédha est né vers l'année 1291 = 1865 **dans tin** **village libanais, al qalamûn.**

Il est issu **d'une** famille aux **bonnes** qualités, **une** famille de **mérite** où le sentiment **religieux et l'engouement** pour la science **étaient** vi\ aces. Nobles, ses parents **étaient** connus, **dans leur village, sous le nom de A Cheikhs** ». **Car les habitants du village s'en référaient à leur avis pour tout ce qui concernait la religion ou la vie quotidienne.**

C'est **donc dans cette** famille « **pure** » **que Rachid a grandi** **ci qu'il s'est initié à la science, à la religion, et à la piété. C'est là qu'il a appris, en outre, qu'il était nécessaire d'être utile aux autres et d'œuvrer pour leur** bien.

Il **a lu le Coran** et a appris à **écrire et à compter au feuttâb** (3) **du village.** Il s'est **attaché passionnément aux**

(*) Ramadhan 1354 = décembre 1935.

(1) Surnommé Hudjdjat ai-Islam (l'argument de l'Islam). Ce surnom psi généralement donné à ai-Ghazzâli (10S&-H12), grand philosophe et illustre restaurateur de la foi.

(2) Il s'agit plus exactement d'un des numéros de 1» revue acb-Chihâb où étaient publiés les articles de l'auteur.

(3) Ecole coranique.

livres traitant de la littérature et du Soufisme. C'est ainsi qu'il a lu le livre de la Revivification (1) d'al-Ghazzali surnommé l'Argument de l'Islam. Cette lecture lui a imprimé l'ascèse et la pratique de la religion. Elle lui a permis d'acquérir la sensibilité de la langue arabe ainsi style clair, sans vaine recherche. Puis, Rachid a été mis dans une école primaire où tout l'enseignement était dispensé en langue turque. Il n'y est resté qu'un an. En 1302 de l'Hégire, il entre à l'école du Professeur Hussary al-Djasr. Cet illustre savant avait créé cet établissement pour enseigner les sciences de la religion, la langue arabe, les langues vivantes et les sciences profanes selon les méthodes modernes tout en y dispensant également des cours relatifs à l'éducation islamique et civique. Rédha obtient, au bout de 8 ans d'étude, « al Alimya » (2) que lui délivre le Professeur al-Djasr. Ce diplôme consacre les études faites dans diverses branches: sciences ara-bf<3, sciences religieuses et sciences spéculatives.

Il se pénètre de l'esprit de son maître quant à la nécessité d'allier les sciences de la religion aux sciences profanes sans négliger l'éducation islamique en vue de la renaissance de la nation. L'illustre savant Cheikh. Mahmûd Nachehâfah lui enseigne le Hadith et le droit musulman selon le rite Chaféite (3). Rachid assiste également à l'étude d'une partie du livre Naïl al-Awtâr d'ach-Chûkâny, qui était assurée par le très savant Cheikh Abd al-Ghany ar- Râfiî. Il a, d'ailleurs, tiré grand profit de sa compagnie, dans le domaine de la science, de la littérature et du Soufisme. Il étudie enfin quelques ouvrages traitant du Hadith sous la direction d'un savant qui y était très versé, le Cheikh Muhammad al-qawqadji.

Rachid Rédha s'est épris du livre al-Ihyâ qu'il a lu et relu. Cette lecture a fait bon effet: ne trouve-t-on pas trace de cette influence dans le comportement de l'homme, dans son ascèse, dans ses mœurs, dans la science

(1) Le titre de cet ouvrage est: Kitab al lyha fi Ulum ad-Din/livre de la Revivification des sciences de la religion).

(2) Al-Alimiya, diplôme supérieur délivré par la Zitouna et al-Azhar.

(3) Chaféi, fondateur de l'une des quatre grandes écoles, (mort en 820).

où il faisait preuve de sincérité et dans l'action où il faisait preuve de piété? Il a cru comprendre, dans cet ouvrage, que la religion ne touche que le domaine spirituel et l'au-delà et que la direction spirituelle ne consiste qu'à « corriger » les convictions des Musulmans, à leur défendre les choses illicites, à les inciter à la pratique des devoirs de la religion et à avoir le mépris des choses terrestres.

Tandis qu'il feuilletait quelques pages scientifiques appartenant à son père, il arriva à Rachid de trouver deux numéros de la revue al Urwah al-Wuthqâ (1). C'était à l'époque où il recherchait la science. Cette revue était publiée par le sage de l'Orient, Djamal ad-Dîn al Afghâ-ni (2) et le Professeur et Maître Muhammad Abduh (3). L'homme lut avec passion et plaisir ces deux numéros. Cette lecture l'incita à chercher les autres numéros. C'est ainsi qu'il lut tous les numéros qu'il y avait, au fur et à mesure qu'il les découvrait. Cette lecture exerça sur lui une nouvelle influence: elle le transporta d'une manière de voir les choses à une autre. Il comprit, par suite, que l'Islam est une religion à la fois spirituelle et temporelle, qui se propose de bien guider l'être humain sur terre où il exercerait justement la souveraineté. Il serait ainsi le calife (4) d'Allah, chargé de faire régner, parmi les créatures, l'affection et la justice. Rachid comprit, en outre, que la direction spirituelle doit — parallèlement à la « correction » des convictions religieuses, à l'interdiction des choses illicites et à l'incitation à la pratique des devoirs de la religion — s'exercer dans le domaine de la civilisation et de la sauvegarde de leur royaume. Il comprit, enfin, que la direction spirituelle doit consister à rivaliser avec les nations puissantes dans les domaines scientifique, artistique, industriel et dans toutes les institutions et fondements de la vie.

Le livre d'al-Ihyâ lui a fait aimer la domination de soi à l'instar des Soufis en renonçant aux plus savoureux mets pour s'en contenter de peu et en se couchant sur le sol... Cheikh Abu al-Mahâssin al-qâwqadji lui apprit

(1) Al-Urwah al-wuthqâ (l'anse solide).

(2) Al-Afghani (1838-1897) à marqué de son empreinte le mouvement intellectuel au XIXème siècle.

(3) Abduh (1849-1905) disciple d'al-Afghani.

(4) Khalifah: lieutenant délégué, souverain.

les awrâd de la Châdhiliyafa (I). Ce Cheikh était le plus grand dévot parmi les autres Cheikhs de la confrérie de son époque. Rachid exprima à ce maître le désir d'accéder à l'ordre par la pratique fondamentale en cas où il ne lui plairait pas d'y accéder par «ne ligne de conduite factice en récitant les Awrâd et en assistant aux réunions. Le Cheikh lui répondit en ces termes: « Mon fils, je ne me sens pas capable de te donner satisfaction. Ceci est un tapis qui a été déjà plié et ses propriétaires se sont éteints ». Rédha s'initia, ensuite, à l'ordre an-Naqchaban-dhiyah (2) dont il parcourut tous les degrés. Ainsi sa dévotion était empreinte d'abord de soufisme puis de chadhi-lisme et enfin de naqchabindisme avec tout ce qu'il y avait de vrai et de faux et avec ce qu'il y avait comme bonne ou mauvaise voie.

Sa passion pour le livre al-Ihyâ l'incita à en acheter le grand commentaire du Maître al-Murtadhâ al-Hus-saynî. Quand il lut ce commentaire, il prit connaissance de la méthode traditionniste employée pour rapporter les hadiths d'al-Ihyâ. Ce qui l'incita, par suite, à s'intéresser aux sciences relatives au Hadith et aux livres de la Sunna, Il put se délivrer de l'erreur préjudiciable — erreur qui n'est pas grande — et particulièrement du fatalisme, des interprétations acharites (3) et soufistes, de l'exagération dans l'abstinence ainsi que de certaines prescriptions hétérodoxes dans le domaine religieux. Rachid Rédha abandonna les awrâd de la Chadhiliyah quand il sut que leur lecture est une des innovations que l'on considérait comme non contraires à la loi divine et aux pratiques culturelles (entre autre le werd relatif à la sorcellerie) mais qui, en réalité, sont critiquées par toutes les dispositions législatives contenues dans le Coran ou la Sunna. Aussi remplaça-t-il ces awrâd par la lecture du Coran et par un autre werd qui consiste à prier pour le Prophète — que Dieu le bénisse et le salue! — (il n'y a dans ce werd aucune erreur d'innovation quant à la fixation du temps, à la publicité et aux formules répréhensibles contraires aux pratiques culturelles que l'on

(1) La Chadhiliyah est un des principaux ordres religieux nés de la diffusion de l'enseignement soufite.

(2) La Naqchabandhiya est également un ordre soufite d'origine persane, fondé par Naqchabandh (1317-1389).

(3) Aehari (986-1074) s'était fait le champion de l'orthodoxie.

feint d'imputer à ce qui nous a été transmis par tradition sur la loi religieuse). Comme il abandonna les awrâd de la Naqchabandhriyah et son dhikr (qui ne repose pas sur la loi et qui est contraire à ce qui a été rapporté et transmis par tradition) et exposa ce qu'il y avait comme pro-lyfheisme ou innovation.

Rachid Rédha se délivra donc de tout cela pour se confiner dans la dévotion islamique en se livrant exclusivement et avec zèle à l'adoration d'un Dieu Unique, en purifiant Famé, en évaluant et en estimant *les* actions, en « corrigeant » l'intention, en procédant à l'examen de conscience, en faisant surveiller par Allah toutes les actions, en renonçant au monde d'ici-bas, en œuvrant pour l'au-delà, en exagérant dans les prescriptions religieuses et en se montrant scrupuleux dans la pratique religieuse. Tout cela est « pesé » et régi par le Coran et la Sunna par les règles de conduite des Musulmans des trois premiers siècles de l'hégire, à savoir les compagnons du Prophète, les personnages qui ont connu ses disciples et ceux qui ont suivi ces derniers — que Dieu soit satisfait d'eux tous! — Voilà le sens d'at-ta'awuf comme l'en-fendaient les savants versés dans la Sunna et dans tout ce qui nous a été transmis par une suite non interrompue de traditionnistes. Muhammad Rachid Rédha était un de ces savants. Telle est sa dévotion et tel est son soufisme.

Il entreprit l'enseignement dans la mosquée de son village, où il assurait la direction et la khotba comme le faisait d'ailleurs son oncle paternel et comme l'avaient fait également ses aïeux. Il dispensait donc aux adultes des cours de droit selon le rite chaféite et des cours de théologie basés sur le manuel Sanûssiyah. Quand il s'aperçut que ces cours étaient difficiles, il trouva à ces auditeurs une formule accessible: il les incitait aux pratiques religieuses. Il leur donnait également des cours sur la prédication en se basant sur les versets du Coran Sublime. Mais il ne se contentait pas de ce qu'il assurait comme enseignement et prédication à la mosquée, il se rendait également dans un café que fréquentait la masse populaire. Il assurait dans ce café la prédication et la direction spirituelle si bien que certains hommes revinrent à la bonne voie. Rachid Rédha pensait que le guide (spirituel) doit diriger dans la bonne voie aussi bien les hommes que les femmes. C'est dans ce but qu'il réunissait ces dernières dans

la maison familiale. Il leur dispensait des cours sur la religion, le droit et l'éducation dans une langue simple et sans utiliser de manuel. H leur ordonnait, en outre, de changer leur tenue en ne revêtissant que des vêtements conformes aux prescriptions de la religion de sorte qu'elles aient la même tenue dans la rue qu'en faisant la prière.

Après avoir étudié le chapitre traitant des ordres et de,« défenses du livre al-Ihyâ, Rachid se mit à ordonner le bien et à interdire le mal sans se soucier de toute critique. Le premier incident consécutif à l'ordre prohibitif qu'il exécuta, eut lieu à l'occasion d'un grand rassemblement populaire: un jour où la confrérie al Mulawiyah organisa une fête. En voyant les danses, il s'écria ainsi: « ô Musulmans, ceci est une chose qui déplaît à Dieu et qu'il n'est donc permis ni *dt* voit ni de taire. En le faisant, on l'approuverait et ceux qui commettent ces méfaits font véritablement partie des gens dont Dieu le Très Haut a dit : « qu'ils se moquaient et se jouaient de leur religion »,

Al-Djasr qui était versé dans les sciences religieuses et qui avait quelques connaissances en sciences modernes, était Cheikh de la confrérie al Khalûqiyah. Aussi conseillait-il à son disciple de s'abstenir de toute critique à l'endroit des adeptes de la confrérie? Mais il se gardait bien de lui présenter quelque argument pouvant justifier les actions entreprises dans le domaine de l'innovation ou les règles de conduite que ces gens s'étaient tracées à eux-même et qu'Allah n'a pas autorisées. Le disciple disait au Cheikh Djasr: « Convainc-moi à l'aide d'arguments solides, je souscrirai sans réserve à tes paroles auxquelles je me référerai.

— Tu es un homme de science, lui répliquait le maître, tre, un homme qui recherche les arguments. Je n'ai rien d'autre à te dire ».

Comme Rachid Rédha réprouvait les méfaits de la masse populaire, il désavouait également les méfaits des gouvernants^ des grands, sans distinction aucune. En tout cas, toutes ces actions étaient faites par conviction religieuse et dans le but de plaire à Allah.

Telle est la première partie de la biographie de Rachid Rédha, qui va jusqu'à son émigration en Egypte. Nous avons vu, donc, qu'il était devenu un savant, un maître

et un guide (spirituel) jouissant d'une haute considération dans les domaines de la science, de piété et des conseils sincères prodigués aux musulmans. D était alon âgé d'une trentaine d'années. Nous exposerons dans le prochain numéro — s'il plaît à Dieu — la deuxième partie de sa biographie, après son voyage en Egypte. (1)

2

Rachid Rédha est parvenu dans la compréhension de la religion, dans la connaissance du livre de la Sunna et' de l'expérience de la vie à un rang élevé. Nous pensons qu'il n'est pas donné à quiconque d'atteindre ce rang' dans un temps relativement court. Car les circonstances qui lui ont été favorables ne se trouvent réunies, aujourd'hui, dans aucun lieu. Mais ceci ne nous empêche pas de considérer aussi bien sa vie que ces circonstances afin que nous en tirions et incitions à en tirer des enseignements.

Voici donc les facteurs les plus importants qui avaient exercé une influence sur cette grande personnalité. Le premier est constitué par la famille qui est la première école, l'usine de base pour la formation de l'homme. Puis, vient la piété de la mère, qui est essentielle pour la sauvegarde de la religion et de la morale. Car la faiblesse que nous constatons chez nos coreligionnaires dans ces deux domaines (la religion et la morale) est née en grande partie de l'inexistence de l'éducation islamique dans les foyers en raison de l'ignorance des mères et du manque de piété. Rachid Rédha devait à sa mère la solidité de sa morale et la force de sa foi, à cette mère qui était — comme il l'a dit lui-même — très religieuse et possédant suffisamment de connaissances pour une femme comme elle et pour une famille comme la sienne. Si nous voulons former des hommes, il nous faut, d'abord, former des nieras pieuses en donnant une instruction aux jeunes filles et une éducation. Cette instruction doit avoir un caractère religieux et cette éducation doit être islamique. C'est la seule voie qui nous permette de préparer ces jeunes filles à devenir des mères. Mais si nous les abandonnons à leur sort en les laissant vivre dans l'ignorance de la religion, il nous sera impossible d'espérer qu'elles nous formeront de grands hommes. Le mal ne consiste pas seulement à laisser les jeunes filles dans l'ignorance de la religion, il

(1) Radjcb 1354 = octobre 1935.

consiste également — et c'est plus grave — à leur donner une éducation qui leur ferait éprouver de l'aversion pour la religion ou les conduirait à en faire peu de cas. Elles deviendraient des monstres qui enfanteraient des monstres. C'est ainsi que la mère qui est élevée dans l'ignorance de la religion qu'elle aime, néanmoins par nature, est préférable à la mère qui fait peu de cas de la foi. Car la première donnera à la nation des enfants que l'on peut instruire tandis que la deuxième donnera des enfants qui seront un « malheur » pour le peuple et une « guerre » pour la religion. La nature de l'enseignement qui sera dispensé aux jeunes filles est donc un indice de ce qui sera formé, dans l'avenir, comme générations, pour une nation. Averties, certaines nations colonisatrices se sont, ainsi, mises à donner aux jeunes colonisés un enseignement conforme à leur but. Il est de notre devoir — nous avons le droit de sauvegarder notre religion et nos institutions — de porter un vif intérêt à l'enseignement, que nous donnerons à nos jeunes filles, enseignement qui sera le garant de l'avenir et qui nous formera de grands hommes et de grandes femmes. Sinon, l'avenir ne ressemblera pas seulement au passé, il sera pire que le passé. — Que Dieu fasse que cela n'arrive pas! —

La plupart des professeurs des grands Instituts Islamiques comme al-Azhar as; prennent pas de contacts particuliers avec leurs élèves en dehors des heures de cours. Ces élèves acquièrent des connaissances dans les sciences et les arts, mais n'acquièrent pas cet esprit particulier que le maître insuffle à son élève — si esprit il y a —. Cet esprit exerce alors une influence évidente sur les actes du disciple touchant tous les domaines de la vie. Dieu a favorisé Rachid Rédha en lui donnant comme maître Cheikh Hussayn al Djasr comme nous l'avons dit. Le Cheikh était animé de cet esprit que contactait l'élève tandis qu'il était respecté comme l'était d'ailleurs son maître à l'époque. Cet esprit avait exercé une influence sur la vie de Rachid Rédha dont le désir ardent de rencontrer le maître et professeur — tandis qu'il avait obtenu de son Cheikh le diplôme d'al-Alimiyab — en était un aspect,

Le maître qui désire former des hommes doit faire sentir à ses élèves — et individuellement — qu'il s'intéresse particulièrement à chacun d'eux. Il doit leur réserver des contacts particuliers en plus du contact qu'il

prend généralement avec eux. Il doit leur montrer, mais sincèrement et en dehors des cours, qu'il porte un intérêt particulier à chacun d'eux dans tous les domaines de sa vie afin que l'élève ait l'impression de s'éduquer et de s'instruire sous la direction d'un guide spirituel qui lui manifeste de la sympathie et de l'intérêt comme un père ou plus qu'un père.

Le but de tout enseignement dispensé par un Cheikh est de faire comprendre au disciple les règles de la science et leur application effective dans la vie. Il revient ensuite à l'élève d'élargir lui-même l'horizon de la compréhension et de la connaissance par la lecture et l'entraînement au commentaire et à la rédaction. C'est cette ligne de conduite qu'avait adoptée Rachid Rédha dans l'acquisition de la science. C'est ainsi qu'il s'initia aux sciences pendant 8 ans. Il s'adonna ensuite à la lecture de livres, tâche qu'il continua jusqu'au moment où il atteint le rang que nous connaissons. Beaucoup de gens croient que l'acquisition de la science ne se fait que par la lecture. Les années s'allongent et il ne leur reste que les principes essentiels. Les années passent. La lecture suivie d'un seul et long ouvrage exige des efforts dans l'acquisition de la science et contraint le lecteur à ne pas sortir du livre. Le lecteur n'est pas alors tenté de lire d'autres ouvrages. En faisant des études, on n'acquiert que les principes de certaines sciences. Mais d'autres branches de la connaissance demeurent: l'étudiant n'y parvient qu'en faisant des lectures personnelles ou en petits groupes avec ses camarades. Le cadre de ses connaissances s'étend alors aux nombreuses autres branches avant même que la durée de ses études ait pris fin. Il en a été ainsi de Rachid Rédha. Il a, d'abord, lu le livre d'aï Ihyâ, puis le Kitâb al Adab et enfin al-Urwah al-Wuthqâ. Nous constatons aujourd'hui que l'étudiant, dans les plus grands Instituts comme az-Zaitouna, se contente de son manuel scolaire sans s'adonner à la lecture personnelle d'autres ouvrages, qui lui ferait acquérir la science ou l'expérience de la vie. L'étudiant obtient le diplôme tandis qu'il est étranger à la vie.

Les étudiants et les responsables de l'éducation doivent suivre une ligne de conduite qui tienne compte du facteur psychologique et du facteur scolaire pour gagner du temps et étendre l'horizon des connaissances et élargir le cadre de la réflexion.

Tout être doit se fixer un but dans la vie, un but qu'il doit atteindre après s'être préparé. Le but du savant musulman est de bien se guider et de bien guider les autres. Rachid Rédha avait placé ce but au premier rang de ses préoccupations et y œuvrait dans l'acquisition des connaissances. Il se « purifiait » et se munissait de ce qu'il servirait à « purifier » les autres.

Dans leur grande majorité, les étudiants se divisent en deux catégories: la première a pour but la fonction administrative — elle fait preuve d'insouciance vis à vis d'elle-même et des autres; la deuxième a pour but, l'obtention du diplôme par la science — elle est comme la première. Quant au véritable but, tel que nous l'avons défini, rares sont ceux qui y œuvrent. D'ailleurs, il ne figure pas dans les programmes scolaires et les maîtres ne s'en préoccupent pas. Il est du devoir de chaque étudiant de n'avoir que ce Bût tout en s'instruisant et en se préparant à la fonction s'il s'obstine à n'avoir comme objectif que la fonction administrative. Mais, tout en poursuivant cet objectif, il doit travailler, au cours de ses études, à son éducation personnelle et doit devenir la source de la direction des hommes dans la voie droite. Mais cet objet n'est atteint par l'étudiant que si les maîtres s'y intéressent, y œuvrent et orientent leurs élèves vers le but. Rare et précieuse est cette catégorie de maîtres.

Si la réflexion est indispensable dans la vie et dans la compréhension des choses pour tout être humain, elle est plus indispensable pour l'étudiant. L'étudiant doit réfléchir à tout ce qui est intelligible et à toutes les preuves, d'une manière juste, indépendante de la réflexion des autres. S'il prend connaissance de la pensée d'autrui, c'est pour s'en aider seulement. Il doit lui-même faire travailler son esprit.

Par cette réflexion indépendante, l'étudiant parvient à tout ce qui rassure le cœur et qui est appelé, à juste titre, science. Il est, par ailleurs, à l'abri des erreurs commises par les autres et arrive aisément à s'en délivrer dans le cas où il y tomberait. Rachid Rédha put, grâce à cette réflexion personnelle, se délivrer de ce qu'il y avait comme erreur préjudiciable dans le livre d'al-Ihyâ, erreur qui n'est pas grande, comme nous l'avons dit. Il put, également découvrir ce qu'il y avait comme erreur dans la tariqah qu'il avait embrassée. Il « en délivra pour se vouer au véritable ascèse musulman et à la dévotion

admise. Grâce à cette réflexion, il put, enfin, engager avec son maître une controverse sur les innovations des confréries et échapper à son influence malgré ce qu'il lui devait comme mérite et devoir.

La réflexion, la réflexion, ô chercheurs « de la science! » Car la lecture sans réflexion ne mène à rien. Elle lie, au contraire, son auteur au « rocher » de l'apathie et de l'imitation. Le simple ignorant *est* préférable à l'être ainsi attaché.

Tout musulman doit être utile aux autres dans la mesure du possible et quelle que soit sa situation. La fonction qu'il occupe comme telle ne l'empêche nullement — s'il se respecte — à être utile et à œuvrer pour le bien. Mais, la fonction est devenue, dans divers régimes et chez de nombreuses catégories de gens, une chaîne autour du cou et un lien aux poignets. Nous savons que si le réformisme religieux en Egypte et en Tunisie n'a pas fait de progrès, c'est parce que tous ceux qui se réclamaient de la science étaient des fonctionnaires ou des candidats à la fonction publique ou des gens qui briguaient des postes. Ce qui avait permis à Rachid Rédha d'accomplir de nombreuses tâches était précisément son éloignement de la fonction publique.

Nous considérons quant à nous qu'il est nécessaire et obligatoire de s'éloigner de toute fonction si l'on se prépare à être au service de l'Islam en le répandant, en appelant les gens à l'embrasser et si l'on se prépare à montrer et à exposer aux Musulmans et aux non-Musulmans toutes ses vérités.

Certes, Cheikh Abduh a été fonctionnaire en Egypte. Mais, n'a-t-il pas dit à ce sujet: « Si je n'avais pas l'espoir de réformer al-Azhar et les tribunaux religieux, je n'aurais pas accepté de devenir fonctionnaire ». Où rencontrerons-nous cet objectif et comment pourrons-nous être utiles tout en étant fonctionnaires ou comment pouvons-nous l'emporter sur la fonction?

Telles sont les considérations que nous avons pu faire sur la vie de ce grand homme, qu'est Rachid Rédha. Nous en publierons dans le prochain numéro, la deuxième partie, s'il plaît à Dieu.

Rédha pour exposer ses idées sur le réformisme. Rachid, à son tour, ne pouvait se résigner à taire ce qu'il croyait être *un* devoir d'entreprendre la réforme et de la mener à Lien. Il lui fallait donc chercher une issue. Seule l'Égypte pouvait lui donner satisfaction. Il faut ajouter à cela son désir de rencontrer le Professeur Muhammad Abduh qui lui apprendrait encore d'autres choses et l'aiderait à parfaire sa formation.

La lecture qu'il avait faite de la revue al-Urwah aî-*Wuthqâ* était la cause de l'admiration qu'il avait pour le Maître Djamâl ad-Dîn Afghâni, la cause de sa passion et de son désir ardent de le rencontrer. Le maître était avec son secrétaire à Constantinople. La rencontre ne put donc avoir lieu. L'affection qu'il portait à Djamâl ad-Dîn entraînait celle de son disciple, de son collaborateur de l'héritier de sa science et de sa sagesse et du rédacteur de la revue, à savoir Cheikh Muhammad Abduh,

Rachid Rêdha avait rencontré le Maître à Tripoli, au Liban: il avait fait sa connaissance et assisté à ses réunions. Sa passion avait augmenté ainsi que son attachement au maître. Quand Djamâl ad-Dîn mourut en l'année 1314 de l'hégire. Rêdha se décida à émigrer en Égypte et à y rencontrer le Maître et Professeur Abduh.

Il arriva en Égypte tandis qu'il était savant,[^] penseur et écrivain clairvoyant. La compagnie qu'il tint à son Maître était celle d'un jeune savant à un grand savant. Un des effets de cette compagnie fut sa publication du journal réformiste inspiré par les idées et la personnalité du Professeur et Maître. Un autre effet fut son désir de dispenser des cours d'exégèse coranique qui furent la base du commentaire d'al-Manâr. Enfin, il y eut son désir de dispenser des cours de rhétorique en utilisant « Dalâil al-I'djâz et Asrâr al Balâghah (1). Ce cours fut une nouvelle étape dans l'enseignement de la langue arabe comme furent les cours d'exégèse coranique un nouveau chapitre dans l'enseignement de la religion.

Rachid Rêdha était le bras droit et le grand collaborateur du Maître dans *tout* ce que ce dernier avait entrepris comme il était son porte parole sincère et son grand défenseur. Rachid resta loyal à son maître après sa mort

(1) L'auteur est al-Djordjani (m. 471 = 1080).

comme il l'était de son vivant. Rachid Rêdha était le seul homme à avoir fait connaître aux Égyptiens et au non Égyptiens la valeur de Muhammad Abduh, à avoir gardé intacte sa loyauté et avoir perpétué son œuvre. Jusqu'au dernier moment de sa vie, Rachid ne cessait de parler de son Maître, Il faillit même oublier sa personnalité et son œuvre personnelle et particulière dans les domaines de la religion, de la science et du réformisme. Faut-il rappeler qu'il était supérieur à son Maître dans de nombreux domaines de la science. Après la mort d'Abduh, Rachid assumait la lourde charge de sa conduite réformiste et l'horizon de son action s'étendit à tout le monde musulman. Il devait par la suite, se heurter à la situation politique qui prévalait dans le monde musulman et qui constituait, naturellement, l'obstacle le plus difficile à surmonter pour tout réformiste. Rachid devint un chevalier-éducateur dans le domaine du réformisme social et religieux, domaines où il publiait avec foi, où il soutenait la controverse avec force, où il discutait avec sagesse et où il réduisait ses ennemis au silence avec des arguments.

Son grand but politique était de créer un grand Etat Musulman qui soit redouté et qui serait le pôle d'attraction pour les autres nations musulmanes du monde sinon dans le domaine politique du moins dans le domaine religieux. C'est dans cette optique qu'il soutena la constitution ottomane et l'Association pour l'Union et le progrès. Mais quand il avisa du chauvinisme étroit des ottomans, il s'en éloigna et œuvra pour la création d'un royaume arabo-musulman indépendant des pays ottomans que les Unionistes conduisaient, lui semble-t-il à l'écroulement. Il se joignit donc à l'Association arabe qui exerçait ses activités en Égypte et en Europe en vue de ce but. C'est pour cela d'ailleurs qu'il s'allia à Charif Hus-sayn quand il déclencha la révolution arabe. Il resta à ses côtés jusqu'au jour où il eut une idée claire sur la perfidie des Alliés en prenant connaissance des accords Sykes-Picot (1) et jusqu'au jour où il se rendit compte que Hussayn s'était laissé trompé mais qu'il ne voulait pas revenir sur son erreur. Il rompit alors tout lien avec lui et se retourna contre lui et contre toute la famille hachémite. C'est, également, en vue du but que nous

(1) Ces accords partagèrent le Proche-Orient en deux zones anglaise, française et anglaise.

avons exposé que Rachid Rédha se montra accommodant avec l'Islam du Yémen pendant quelque temps jusqu'au moment où il s'aperçut que le cadre de la doctrine Zay-dite (1) ne convenait pas aux nations musulmanes. Sur ces entrefaites, l'Etat Saoudien commença par pointer à l'horizon si bien qu'il surprit le monde en mettant un terme au trône hachémite et en s'installant à sa place à la Mecque, la généreuse, Rachid Rédha trouva ainsi ce qu'il recherchait, à savoir la fondation d'un Etat musulman qui applique la loi religieuse, qui se tient aux limites qui lui ont été fixées par cette loi, qui fait revivre la Sunna, combat toutes les innovations et les égarements et s'apparente à l'un des quatre grands rites. Il se mit, alors, courageusement à la tâche pour aider, soutenir et conseiller cet Etat. Il trouva en la personne du roi Abd-al Aziz al Sa'ûd, un homme musulman qui œuvrait pour la religion et qui était attentif à tous les conseils sincères. Rachid Rédha se mit donc à ses côtés pour œuvrer en vue d'un même but jusqu'à sa mort qui a lieu tandis qu'il était de retour (d'Alexandrie) où il avait accompagné l'héritier présomptif (l'Emir Saûd). Si Rachid Rédha changeait de comportement, en politique, c'était pour parvenir à un but précis. Quand il trouva la voie évidente, il la suivit jusqu'à sa mort — que Dieu ait son âme! —

C'est Rachid Rédha qui a, clairement, redonné à l'Islam, ses véritables vertus, présentées aux Musulmans et aux non Musulmans dans ce qu'il avait publié comme exégèse coranique dans le journal al Manâr et dans ce qu'il avait rédigé dans al Manâr ou autre livre. C'est lui qui a attiré l'attention des Musulmans sur la bonne direction de l'Islam. C'est lui qui a repoussé les adversaires de la religion parmi ceux qui s'apparentent ou non à l'Islam. Il les a diffamés si bien qu'aucun d'entre eux ne pouvait plus commettre de méfait. Tout ce grand mouvement religieux et musulman qui se développe actuellement dans le monde est l'œuvre de Rachid Rédha — que Dieu ait son âme et le gratifie de la meilleure récompense, celle qu'il réserve aux hommes actifs —.

(1) Les Zaidhes sont les moins éloignés de l'orthodoxie parmi les Chiites. Ils fondèrent daafl le yémen un imamat.

Tournée dans certaines régions du pays ⁽¹⁾

Après avoir assuré et achevé les derniers cours de l'année, nous avons jugé utile d'entreprendre une tournée dans l'Ouest de la Capitale. Cette tournée qui précède la réunion du conseil d'administration de l'Association des Ulémas, prévue pour le mois de Rabi'al Awwal, (2) devait nous conduire jusqu'à Oran tout en nous permettant de visiter les villes qui se trouvent sur le trajet. Nous avons choisi comme compagnons de route, nos élèves MM. Al-Fodhil Cheikh al Hussayn al Warthilâny et Muhammad al as-Sâdek al Djendly. De Constantine, nous avons, tout d'abord, gagné la Capitale où nous avons séjourné quelque temps avant d'entreprendre cette tournée qui a duré une vingtaine de jours. Nous avons fait halte successivement à Miliana, à Khernis-Miliana, à Al-Asnâm, à Reli-zane, à Mostaganem, à Arzew et à Wumasrân.

(1) Déférent à la demande d'amie et de prosélyte», nous avons rédigé et fait publier cet article (Qrawwal 1350 = décembre 1931).

(2) Troisième mois de l'année loaaie.

Dans toutes nos réunions et partout où nous sommes descendus, nos causeries ont porté sur l'Association des Ulémas, ses buts et les avantages que le peuple pouvait en tirer tout en faisant une allusion voilée au mérite du gouvernement qui a toléré sa fondation. Au cours de ces conférences, nous n'avons pas manqué de rappeler, à nos coreligionnaires, l'existence d'Allah, d'attirer leur attention sur l'utilité tant de la vie présente que de la vie future et de les exciter à plus de fraternité et de collaboration, de bon voisinage et de bonnes relations avec les étrangers établis dans ce pays. Nous n'avons pas manqué, également, de noter, d'une part, l'intérêt que le peuple portait à toutes nos conférences et d'autre part, son approbation des thèmes que nous avons traités. Ce qui ne pouvait faire que bon effet.

MILIANA: Parmi les personnalités que nous y avons rencontrées, il faut citer le Mufti Cheikh Wakkâl Muhammed. C'est un savant qui avait étudié pendant quelques années à Aï-Azhar. (1) N'avons-nous pas été saisi d'admiration en le voyant lire le commentaire Tadjrid Ahâdith al Bukhârî! (2) Nous l'avons loué pour l'intérêt qu'il portait à la Sunna (3). Nous lui avons dit que nous reconnaissons, quant à nous, l'homme ou plutôt sa mentalité, à ses lectures. D'ailleurs, nous n'avons pas foi, dans le domaine religieux, en la science de l'homme qui ne manifeste aucun intérêt aux livres de la Sunna.

Nous avons, églement, rencontré le savant, penseur et fin lettré Cheikh Ahmad as-Sabi', bachadel ainsi que le savant, vertueux et expert Cheikh Ahmad al Hâdj Ham-mu, Cadi-juge et autres hommes de mérite. Nous avons été les hôtes du Cheikh as-Sabi' et de M. Abdelkader bon Âbd al-Wahhâb. Les causeries religieuses étaient données, d'abord, au domicile du mufti, puis à la mosquée peu avant la prière du maghreb (4). Il nous est apparu que les habitants de Miliana avaient peu d'engouement pour le savoir et qu'ils faisaient preuve d'une certaine langueur

(1) Al-Azhar fut fondée lors de la conquête de l'Égypte par les Fatimides au X^{ème} siècle.

(2) Nous n'avons pu retrouver l'auteur de ce commentaire. Il existe un autre commentaire qui porte le titre de « Tadjrid as-Sahih 9 de Ahmad ben Ahmad ach-Chardjt az-Zubnidy (m. 893 = 1488).

(3) Sunna: Tradition du Prophète, l'ensemble de ses paroles et de ses gestes.

(•1) Maghreb: prière du coucher du soleil.

et d'un certain « relâchement ». Que Dieu fasse que quelqu'un les réveille!

KHEMIS-MILIANA: Nous y avons fait la connaissance de M. Alliche qui alliait à l'action la recherche de la science. Il faisait, d'ailleurs, partie des propagandistes de la région, qui appelaient au « relèvement » par la science, le bon jugement et une saine doctrine. Nous avons fait connaissance également du Cheikh al faqih (1) ibn Aly, Imam. Nous nous sommes rendus à la mosquée où il y avait une assistance nombreuse. Le Cheikh ibn Aly se présentait en face de nous pour poser courtoisement et dans une langue des plus correctes des questions aussi nombreuses que variées. Nous y avons tenu une réunion générale à laquelle a assisté une foule compacte. L'objet en était la prédication et la direction spirituelle. L'activité, l'empressement et l'engouement des habitants pour le savoir que nous y avons remarqués, ont effacé les mauvais souvenirs que nous avions gardés de Miliana. Nous avons été, à El Kfaemis, les hôtes de M. Alliche, de M. Ben Aly, de M. Omar ben Khellady et de M. Bukra' al Hadj Mu-hammad, conseiller municipal.

AL-ASNAM: Parmi les hommes de mérite avec lesquels nous y avons fait connaissance, il faut citer le savant et illustre Cheikh al-Wanughy ben Cheikh ibnMazrâg, le zaïm et célèbre al Muqrâny. Mufti de la localité, le Cheikh symbolise la sagacité, la libéralité et le vif engouement de sa famille pour la science que les voyages et l'expérience lui ont fait, d'ailleurs acquérir. Il prononçait le prône et dispensait des cours à la grande mosquée. Nous avons fait également, connaissance, dans cette ville, du Cheikh Tâleb Chouaïb, cadi-juge (il se trouve actuellement dans la capitale). Très savant, doué d'un esprit vif et pénétrant, il a une connaissance profonde des problèmes de l'heure. Eloquent, intègre, d'un bon naturel, il est animé de l'esprit {l'équité.

Nous avons tenu une réunion, place de la grande mosquée, en présence du mufti et du très docte Cheikh ibn Aehit. Cette réunion était consacrée à la prédication et à la direction spirituelle. Profitant de l'occasion qui lui

..-uam vers.: dans ^{me} branche de coiuiaûsance, juris-

(1) Al-ft consulte.

était ainsi offerte, le mufti a ouvert la discussion sur des questions peu communes et chères au Cheikh ibn Achit. Mais, celui-ci a refusé la discussion en s'obstinant dans son attitude. Nous avons alors demandé au mufti, au nom de l'amitié qui nous liait à lui et au nom du respect que nous lui portions, de ne pas soulever de telles questions et de ne pas en prendre la responsabilité. Nous avons aussitôt noté un acquiescement à nos volontés.

Al-Asnam est une ville commerciale. Ses habitants sont intelligents, compréhensifs; ils font preuve d'un engouement pour l'instruction. Nous avons été, dans cette localité, les hôtes du cadî et du mufti, honorables personnalités.

RELIZANE: Nous y avons rencontré, d'abord, le frère Cheikh Mulây Muhammad, homme de science et Cheikh de la zaouia. Il fait partie de ces Cheikhs de zaouias qui sont animés du désir de répandre la science et de guider les gens dans la bonne voie. Ces Cheikhs font, en outre, preuve de longanimité quand il s'agit du droit. Cheikh Mulây nous a conduit vers la boutique de M. Ibn Mansour Mustapha at-Tilimçâny, homme actif et bien éduqué. Nous avons, ensuite, rencontré le cadî-juge de la ville, Cheikh Bu Khalwah ai Bu Abdallah. Savant illustre, brave, généreux, doué de sagacité, le cadî est un homme d'action. Nous avons, enfin, rencontré M. al-Munawwar Kalâl. D'une grande intelligence, ce dernier débordait de connaissances et « exhalait » la courtoisie et la bonté. Nous avons désiré ardemment rencontrer Cheikh Sidi al-Hâdj al-Arby at-Tuwâty. Nous avons appris, d'abord, qu'il était à Relizane, puis, qu'il était au courant de notre arrivée et qu'il ne voulait pas nous rencontrer. Son attitude nous a étonné et l'avons regrettée. Mais, notre étonnement s'est dissipé dès que nous avons appris, par la suite, qu'il nourrissait des sentiments peu flatteurs à l'endroit de l'Association des Ulémas. Que Dieu préserve cette Association de tout mal! Nous nous sommes dit: plutôt au Ciel qu'il revînt sur son attitude et décidât de nous rencontrer! Nous ne serions pas séparés sans avoir fait — grâce à Dieu le Très Haut — le pas vers l'amitié réciproque, vers le bien. Nous nous serions, en outre, retournés vers le droit chemin. Nous détenons une lettre missive dans laquelle ce frère nous reproche d'avoir appelé à l'Unicité de Dieu. Il y confond, par ailleurs, entre l'invocation à son prochain pour invoquer Dieu. L'occasion

se présentera, peut-être, pour publier cet écrit et le commenter.

Nous a\one rencontré, à Relizane, M. Mahdy ben cheikh Bu Abd Allah al Bu Abd Allah, qui était dans notre attente. C'est un jeune homme bien doué, un élève de l'Université de la Zitouna. Il nous a tenu compagnie jusqu'à Oran, ternie de notre voyage. C'est un fin lettré, au noble caractère...

Nous avons reçu la visite du Cheikh Muhammad al Sidi Addak, savant et homme de mérite, qu'à insisté auprès de nous pour nous rendre à Tiaret. Nous avons décidé, avant même qu'il nous le demandât, de visiter cette ville. Il nous a, par ailleurs, invité, à être ses hôtes. Nous l'avons remercié pour son hospitalité, sa courtoisie et lui avons promis de nous rendre dans sa ville.

Nous avons été, à Relizane, les hôtes de nos frères les Mozabites qui ont offert en notre honneur, dans leur local, une réception à laquelle étaient conviés tous les autres Mozabites et certains notables de la ville. Nous avons été sensibles à leur geste, à leur générosité et à l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux membres de l'Association des Ulémas.

Relizane ressemble à Al-Asnam au point de vue commercial; l'activité commerciale y est même plus grande. La ville rappelle Miliana en ce qui concerne le savoir.

Nous y avons été les hôtes du Cheikh cadî-juge et du Cheikh Mulây Muhammad.

MOSTAGANEM: De la gare, nous nous sommes dirigés vers la mosquée pour y rencontrer le frère Cheikh Belka-cem ibn Halluche qui était une vieille connaissance. La correspondance que nous entretenions avec lui et l'attachement mutuel certain nous ont fait un devoir de lui rendre visite. Il faut ajouter que son fils Cheikh Mustapha est un des prosélytes qui nous sont les plus chers. Cheikh Belkacem et son fils nous ont réservé un accueil des plus chaleureux. Le père a offert en notre honneur un dîner auquel ont été conviés les notables de la ville et entre autres, le mufti, Cheikh Sidi Abd al-Qâder ben Qârah Mustapha et le Cheikh de la célèbre confrérie religieuse, Sidi Ahmad ben Aliouah. C'était notre première rencontre avec ces deux personnalités. Il y avait beaucoup

de monde. A l'issue du repas, nous avons exhorté l'assistance à l'amitié, à la fraternité et à la nécessité de l'entraide et de la compréhension sur la base de cette fraternité et de cette amitié. Comme nous avons exhorté l'assistance à œuvrer toujours dans cette optique en attachant beaucoup plus d'importance à ce qui nous unit qu'à ce qui nous divise. Il ne faudrait pas que des points de désaccord provoquent la rupture entre deux parties tandis que de nombreux points d'accord existent. Si le désaccord entre des êtres sages doit exister, il ne doit jamais être la source de la séparation. Ce qui est nuisible et interdit d'une manière formelle. Nous avons, d'ailleurs, indiqué le remède à ce mal en rappelant l'intérêt qu'il y a d'accepter l'arbitrage du Livre d'Allah et de la Tradition de son Envoyé — que Dieu le bénisse! — Ils s'agit, bien entendu, de ce qui explicite dans le Coran et de ce qui est authentique dans la Sunna. Tous les Cheikhs ont exprimé leur approbation et leur admiration pour les paroles que nous avons prononcées. Et la grande majorité de l'assistance a commencé par ressentir les méfaits de la séparation qu'elle a commencée à fuir. Elle s'est mise aussitôt à prêter l'oreille à tout ce qui peut unir.

A peine avions-nous pris congé les uns des autres que Cheikh Sidi Ahmad ben Aliouah nous invita à dîner chez lui. Quant au Cheikh al Hadj al Aradj ben al Ahwal, Cheikh de la confrérie al qâdirya, (1) il nous a invité à prendre le déjeuner. Nous avons accepté ces invitations et remercié nos hôtes. Le déjeuner a lieu dans la maison du Cheikh Sidi al Hadj et le dîner, chez Cheikh Sidi Ahmad. Une centaine de convives parmi les notables de la ville et les disciples du Cheikh al Hadj ont pris part au dîner. Le Cheikh s'est mis lui-même au service de ses hôtes qu'il a reçus avec honneur et joie. NOUS nous en fûmes tous réjouis et nous l'en avons remercié. Après le repas, un lecteur a récité quelques versets du Coran Sublime. Puis des disciples du Cheikh ont commencé par déclamer des vers du Cheikh Ibn al Fâredh. (2) Leurs voix étaient si belles que l'assistance chancela d'extase. Puis la discussion s'était engagée sur des questions littéraires, sur le sens de certains vers. Ce qui avait donné à

(1) Al-Qadiriya: ordre soufique fondé par Abdal-Qadar al-DjUany (471-561 = 1079-1166).

(2) Tbn Al-Faredh (1181-1235), poète mystique très célèbre.

la réunion plus d'éclat. Nous avons eu de l'admiration pour notre hôte et avons apprécié sa courtoisie: il n'a soulevé aucune question faisant l'objet de désaccord. Ce qui nous aurais obligé à donner notre point de vue et à le défendre. Toutes nos discussions ont, heureusement, porté sur de nombreux problèmes qui faisaient notre unanimité. Mais M. Ahmad ben Ismaïï, propriétaire des magasins de thé, a voulu traverser « la haie » pour s'aventurer dans un domaine qui lui était étranger. Il était assis à notre gauche. Il s'est écrié: « Ces gens corrompus qui se nomment réformistes nient la wilayah. (1) ». Nous avons aussitôt lu sur le visage du Cheikh Ahmad îa désapprobation de ces propos déplacés. Nous nous sommes trouvé alors contraint d'exposer notre point de vue en ces termes: « La wilayah légale, lui avons-nous dit, a été mentionnée explicitement dans de nombreux versets du Coran ». Nous lui avons récité le verset suivant: « Les servants d'Allah ne connaîtront ni crainte ni chagrin » (2), verset que nous avons expliqué brièvement. Taxer celui qui nie la wilayah de corruption est insuffisant; on devrait le taxer d'athéisme. Mais le vocable « réformiste » est beaucoup plus élevé et plus noble que tout cela. L'important est que tous les savants musulmans — qu'ils soient versés dans l'exégèse coranique, ou dans le Hadith ou dans la jurisprudence ou dans la théologie dogmatique — et tous les premiers maîtres de l'ascèse se réjouissent de voir leurs propos faire l'objet de discussion tandis que la masse qui s'apparente au Soufisme refuse catégoriquement d'entendre toute critique adressée à l'endroit de ses maîtres. Nous savons tous que l'homme n'est pas infailible; il est constamment exposé à l'erreur dans ses paroles comme dans ses actes. Les gens semblent donc croire à l'infailibilité de leurs maîtres. On rapporte qu'il a été posé au maître al-Djou-nayd (3) la question suivante « Le waly peut-il commettre un adultère? » Après s'être tu et après avoir baissé les yeux, il répondit par le verset suivant: « Les arrêts

(1) Waliy désigne le « maître », le protecteur et le protégé également. Ainsi Dieu est le Waliy des hommes, mais certains hommes sont ses awliya. Cette notion a été développée par le soufisme et waliy signifie saint, Wilaya, sainteté.

(2) Coran, Chap. 10, verset 61.

(3) Al Djounayd Abu-Al-Qassim, un des principaux saints des premiers siècles de l'hégire (m. 298-910), célèbre maître du soufisme, surnommé « le chef de la troupe ».

d'Allah sont calculés d'avance ». (1) Ceci montre que les Maîtres de l'ascèse avaient à cœur d'enseigner aux hommes qu'ils étaient faillibles. Ce qui prouve également que l'idée d'infaillibilité (ou de ce qui s'en rapproche) existe chez les gens et est à l'origine d'une pareille question. Si nos frères, adeptes du Soufisme, acceptaient de voir les paroles de leurs maîtres sur la « balance » du Coran et de la Sunna comme le sont les paroles de» autres savants musulmans et consentaient réellement à se conformer au verset suivant: « Si quelque désaccord surgit, remettez-vous en à Allah et à son Prophète, si vous croyez en Lui et au jour du jugement dernier, c'est la voix la plus sage et la plus salutaire » (2). Le désaccord cesserait ou diminuerait. L'assistance a acquiescé et M. Ahmad ben Ismaïl s'est tu. Le Cheikh Sidi Ahmad et le mufti ont pris, tour à tour la parole, pour exprimer leur approbation. L'assemblée a repris, ensuite, les chants religieux et la discussion sur des sujets à caractère littéraire. Ce qui a duré jusqu'à la fin de la veillée et tout le monde s'est retiré ensuite.

Nous avons remercié le Cheikh pour son mérite, son amabilité et l'intérêt qu'il nous a porté comme nous avons remercié ses disciples et particulièrement Cheikh Abduh ibn Tunis qui avait les faveurs du Maître.

Les habitants de Mostaganem sont intelligents et de bonne foi. Ils marquent un vif intérêt au savoir. Cheikh Mustapha ben Hallûche est qayim à la mosquée où il dispensait un enseignement aux adultes. Les cours se déroulaient le soir. Il était également chargé de la prédication et de la direction spirituelle. Il s'était efforcé d'obtenir, de l'administration, une autorisation pour dispenser des cours aux enfants.

Nous avons été, dans cette ville, les hôtes du Cheikh Ibn Hallûche, du Cheikh al Hadj ben al Aradj, du Cheikh Ahmad ben Aliouah et de M. al Djilâny at-Tadlûty, issu d'une famille d'action et de mérite et où le sentiment religieux était vivace. Si le temps n'était pas limité, nous aurions eu l'honneur d'être les hôtes d'autres personnalités et entre autres du mufti, homme de science, épris de justice. Il a failli ne pas nous laisser partir le jour fixé pour notre départ.

(1) Coran, Chap. 33, TersM 37.

(2) Coran, Chap. 4, verset 58.

Nous sommes allés, le premier jour de notre arrivée à Mostaganem, à la Sous-Préfecture où nous avons rendu visite au Sous-Préfet, M. Masselot qui avait exercé, auparavant, les fonctions de secrétaire général à la préfecture de Constantine. Il nous a reçu avec courtoisie et s'est enquis des nouvelles de la capitale de l'Est. Ce qui montre qu'il avait gardé de cette ville de bons souvenirs. Nous lui avons, à notre tour, fait part des sentiments que nourrissaient les Constantinois à son égard. L'entretien a porté sur les motifs de cette tournée et sur le but de l'Association. Nous lui avons dit, entre autre, que nous désirons voir les Musulmans parvenir au niveau de leurs frères Français dans les domaines du Savoir, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat. Ainsi, ils pourront tous s'entraider et mettre leur énergie au service de l'Algérie sous l'emblème français. Ils seront par ailleurs, comme leurs voisins de réels êtres humains. Leur situation rehaussera alors le prestige de la France, mère du progrès et de la civilisation. En le quittant, nous l'avons remercié pour l'accueil courtois qu'il nous a réservé. LA ZAOUIA DU CHEIKH IBN TAKKUK: Cette zaouia qui se trouve à Mostaganem est dirigé par un wakil. (1) Celui-ci a appris que nous désirions visiter son établissement pour faire la connaissance de ses membres et faire connaître notre Association et ses buts. Le wakil nous a aussitôt rejoint en voiture. Nous nous sommes alors rendus à Bukrât où se trouve la zaouia. A notre descente de la voiture, nous avons été accueillis par M. al Hadj Mustapha, l'un des trois frères, propriétaires de l'établissement. Quant au Cheikh de la zaouia, M. Abd Al-Kâder, il était absent, son frère Cheikh Muhammad était languissant. Nous avons été traités avec égards. Nous avons pris congé de nos hôtes, le lendemain matin, après avoir passé une nuit chez eux. Al-Hadj Mustapha nous a remis deux cents francs pour l'Association tout en manifestant l'intérêt qu'il lui a porté après avoir saisi le but de sa fondation.

Nous avons reçu de la part de nos amis Mozabites le même accueil chaleureux qu'ils nous ont toujours réservé durant notre tournée.

ARZEW: Nous y avons été les hôtes du savant et homme de Lettres Cheikh Abu Abd Allah ai Abi Abd-Allah. C'est une figure imposante par son éloquence, son

(1) Wakil: mandataire, fondé de pouvoir, gardien d'un tombeau.

intelligence et sa grande probité. On reconnaît, d'ailleurs, sa science et son mérite. Comme notre arrivée à Arzew a eu lieu un vendredi, nous nous sommes rendus à la mosquée où nous avons assuré un cours après la prière dirigée par Cheikh Abu Abd Allah. Le soir, les habitants des localités environnantes se sont présentés les uns après les autres. Ils ont tous reçu un bon accueil et ont passé la nuit chez notre hôte. Celui-ci nous a remis un poème éloquent qu'il a consacré à l'Association des Ulémas. Ce poème servira à « orner » un des prochains tomes.

ORÂN: Eu y arrivant, nous avons trouvé quelques notables dans notre attente tels le mufti Cheikh al Habib bu Khâlifah et Cheikh at-Tayeb al Mehâdjî et autres personnalités. Nous avons déjeuné chez les Mehadji et dîné au siège de l'Association de bienfaisance musulmane. La réception était grandiose. Y étaient conviés toutes sortes de gens. Nous avons été, le deuxième jour, les hôtes du mufti. Au cours de toutes ces réceptions et particulièrement au cours de la réception qu'à organisée, en notre honneur, l'Association de bienfaisance musulmane, nous n'avons parlé de ce qui peut réjouir Allah, à savoir de la prédication et de la direction spirituelle. Cheikh at-Tayeb ul-Mehâdjî à pris, le premier, la parole au nom de cette Association. Savant, salafite (1), il est doué d'un esprit vif et pénétrant. Il a souhaité la bienvenue aux hôtes.

Nous avons constaté que les Oranais ont la soif du Savoir. Ils ont, en effet, manifesté un vif intérêt aux causeries. Nous avons rencontré, dans la capitale de l'Ouest, un groupe d'hommes de mérite, possédant une culture française. Ces intellectuels étaient religieux et nationalistes.

Les deux jours que nous avons passés dans cette ville étaient insuffisants pour connaître ses habitants et s'entretenir avec tous les notables. Nous avons quitté Oran pour retourner à Alger et assister au conseil d'administration de notre Association. Nous avons relaté, à nos frères, membres de ce conseil, au cours de la réunion, ce que nous avons entrepris en vue de faire connaître l'Association, l'intérêt que le peuple lui portait et enfin les malentendus qui avaient pu voir le jour et que nous avons dissipés en répondant à toutes les questions qui nous étaient posées.

(1) **De la communauté primitive des « grands ancêtres » des premiers temps de l'Islam.**

La tragédie (*) de Constantine

Nous avons traité dans le tome précédent (1) de cette tragédie, mais brièvement. En le faisant nous pensions qu'il n'était pas nécessaire d'y revenir. Mais, de nombreux lecteurs, de Constantine et d'autres régions du pays, nous ont demandé de relater, dans acb-Chihâb, ce que nous connaissions de cette tragédie avec toute la sincérité et la franchise auxquelles cette revue les a habitués. Nous leur avons d'ailleurs, donné raison, en accédant à leurs désirs. Nous avons, donc, repris la plume pour décrire la réalité, en nous basant sur ce que, nous-même, avons vu ou sur ce qu'ont vu des gens qui jouissent de notre confiance.

Pendant que des Musulmans au nombre d'une douzaine, étaient dans la salle des ablutions de la mosquée al Akhdhar, l'Israélite al Yabu Khelifi se mit, de la fenêtre de cette salle, à leur lancer : « Que Dieu maudisse votre religion, votre prière, votre mosquée et vos notables! ». L'homme prétendait que ces fidèles ne cachaient

(*) Djomaada II 1353 = décembre 1934.

(1) **II s'agit plus exactement d'un des numéros de la revue «cb-Cbihab où étaient publiés les articles de l'auteur.**

pas les parties du corps que la pudeur commande de dérober aux regards, au moment des ablutions. « Nous dérobons aux regards les parties du corps qui doivent être cachées lui dit un fidèle. Notre religion nous ordonne toujours de le faire et pas seulement au moment des ablutions. Nous ne t'en voulons pas, car tu es en ébriété.

— Non, reprit le juif, je jouis de mes facultés mentales et je suis militaire. Que votre Prophète soit m...! »

Les fidèles ne purent contenir leur colère. Le qayyim de la mosquée les conseilla, pour les calmer, de déposer une plainte auprès du commissariat de police qui se trouve en face d'eux, à la place des galettes. Ils s'exécutèrent. Deux agents de police, az-Zouaoui et ibn Arouah allèrent alors frapper à la porte du juif en lui disant qu'ils étaient des auxiliaires de la police et qu'il devait se présenter au commissariat sans aucune crainte. Mais l'Israélite refusa de répondre même pas par un mot. Une patrouille militaire passa; les policiers la mirent au courant des faits tout en lui demandant de faire sortir l'homme fautif. Celui-ci refusa, de nouveau, d'obtempérer à l'ordre des militaires comme il l'avait fait avec les policiers. Les agents dispersèrent l'attroupement en rappelant à la foule qu'il s'agissait d'une affaire qui relève de la police. La foule s'ébranla, aussitôt, et il ne resta que les habitués de la place.

Peu après, Khelifi et son épouse se mirent, de la fenêtre de leur demeure, à proférer des injures semblables aux précédentes. On dépêcha alors le qayyim (1) chez le mufti qui devait, par son intervention auprès des autorités, mettre fin à ces provocations. La foule attendit avec une grande impatience l'arrivée du mufti tandis qu'elle percevait encore les injures.

Les policiers revinrent. Ils trouvèrent, de nouveau, les gens rassemblés. Lorsqu'ils les interrogèrent sur les raisons de l'attroupement, les fidèles répondirent que le juif avait repris ses injures qu'il pouvait d'ailleurs entendre. Le juif était, encore, à la fenêtre avec sa femme. D'autres israélites s'associèrent à leur coreligionnaire pour proférer

(1) Le qayyim, le mufti et l'imam font partie du personnel des mosquées: le premier est chargé de l'entretien des mosquées; il reçoit les doléances des fidèles... Quant au mufti, il est le premier personnage religieux; il délirre en outre des consultations juridiques fatawa. L'imam dirige les prières.

des injures. Les deux agente qui avaient entendu dire que certains mulsumans allaient attaquer la maison du juif se tinrent aussitôt devant la porte pour surveiller la demeure.

A ce moment, les juifs du quartier commencèrent par lancer des kanouns et des bidons. Les Musulmans ripostèrent en lançant, à leur tour, des pierres. Les Israélites se mirent alors à tirer des coups de feu. Entretemps, arriva le mufti. On lui avait pour la deuxième fois, dépêché des messagers. Il se mit à calmer la foule en déployant de très grands efforts, mais en vain. On l'accusa de manquer d'ardeur dans la défense des intérêts de sa communauté. Ce qui aurait été à l'origine du mépris dont souffrait cette communauté musulmane. Celle-ci n'aurait pas connu, d'ailleurs, cette situation.

Peu après, arriva le Docteur Djelloul. Il venait de rentrer des environs de la ville, où il s'était rendu auprès de certains malades. Il se mit, à son tour, à calmer la foule, tandis que les coups de feu tirés des fenêtres pleuraient. Il put, et à grand'peine, calmer cette foule et la disperser. Les événements prirent fin vers trois heures du matin.

Les Musulmans ne s'emportèrent guère en entendant les premières injures proférées par Khelifi à l'endroit de leur religion, de leur prière, de leur mosquée et de leurs notables. Ils firent même preuve, à l'égard de l'homme de sagesse et l'excusèrent, parcequ'il était ivre. Ce qui est une preuve irréfutable de l'esprit de tolérance qui les anime. Ce qui, également, démontre qu'ils ne vouaient aucune haine à caractère confessionnel pour le juif et qu'ils n'étaient nullement prêts à exploiter l'événement pour quelque vengeance.

Quant à l'homme, il nia être en ébriété. Il se vanta d'être un militaire et reprit de plus belle ses injures. Ce qui prouve qu'il était conscient de ses paroles et de ses actes et qu'il se laissait tromper par la qualité de soldat qu'il invoquait. Ce qui dévoile également ses mauvaises intentions quant au grand préjudice qu'il voulait causer aux Musulmans. Cette intention de nuire et cette sorte d'immunité invoquée peuvent d'ailleurs être constatées chez tous les Israélites dans leur relations avec les Mabo-métans.

Les gens obéirent au qayyiin de la mosquée en allant déposer une plainte auprès du commissariat. C'est une preuve supplémentaire qu'ils ne cherchaient nullement à se venger, mais, simplement, à faire respecter leurs droits par la justice.

En refusant d'obtempérer, d'abord, à la police, puis à la patrouille militaire, le juif donnait une preuve de sa rébellion contre les autorités civiles et militaires. Il n'au-rait pas osé prendre, d'ailleurs, cette attitude insolite s'il n'était pas habitué avec tous ses coreligionnaires à voir et à savoir d'avance que les torts causés aux Musulmans n'avaient pas de suite. Toutes les affaires qui concernaient ces derniers étaient, en effet, vite classées.

La foule obtempéra à l'ordre des deux policiers en se dispersant. C'est une autre preuve que les Musulmans ne foulaient nullement aux pieds les ordres de la sécurité publique sur laquelle ils comptaient beaucoup. En agissant ainsi, ils prouvaient qu'ils ne pensaient pas exploiter l'événement pour quelque vengeance.

En voyant le juif et son épouse reprendre leurs insultes, de leur fenêtre, les Musulmans ne firent que mettre le mufti au courant de la situation. N'est-ce pas une preuve qu'ils se maîtrisaient et qu'ils comprimaient leur colère? Par leur attitude, ils prouvaient enfin, qu'ils ne cherchaient pas la vengeance et qu'ils étaient résolument décidés à attendre que les autorités leur rendissent justice.

D'autres Israélites du quartier mêlèrent leurs voix à celle de leur coreligionnaire pour proférer des injures au lieu de l'en empêcher. N'est-ce pas une preuve qu'il existait, chez eux, un état d'esprit caractérisé par le mépris qu'ils vouaient aux Musulmans, l'intention de leur nuire et le non respect des lois quand il s'agit des Mahométans. Cet état d'esprit est répandu chez eux.

En assurant la garde du domicile du juif, les policiers musulmans faisaient montre du respect de leur devoir et de son accomplissement. Ils faisaient preuve, en outre, d'ardeur en veillant sur *la* sécurité et l'ordre public.

Les Musulmans avaient fait preuve de beaucoup de patience malgré les injures qu'ils avaient entendues. Ils ne s'étaient décidés à agir que lorsque les juifs commencèrent par leur lancer des bidons et des kanouns. Ce qui prouve clairement que la responsabilité incombait aux Israélites quant à leurs paroles et à leurs méfaits.

Le Docteur Djelloul avait pu, après des efforts louables, calmer les esprits. C'était sa première et grande intervention pour faire régner le calme. Ce geste prouve que le peuple lui témoignait de la considération qu'il put exploiter à des fins utiles.

Je me rendis à huit heures à la rédaction de la revue *ach-chihâb*. J'appris ce qui s'était passé comme j'appris que j'étais convoqué avec d'autres personnalités par le Commissaire de police, M. Feizérot.

Nous nous retrouvâmes donc dans son bureau. Il nous mit au courant de l'objet de *la* réunion en nous invitant à l'aider dans sa tâche, à savoir calmer les esprits. J'étais la première personnalité à prendre la parole. M. Yahia Ahmad faisait l'interprète. « Notre nature musulmane, nos convictions religieuses et notre respect pour les autorités, dis-je, nous imposent cette collaboration à laquelle vous faisiez allusion, mais, et à notre grand regret, la religion à laquelle nous nous référons pour éduquer et instruire nos masses est l'objet de mépris et de mauvais traitement. Toutefois, nous déploierons tous nos efforts pour vous aider dans votre tâche ».

Les autres coreligionnaires jugèrent utile de s'entretenir avec le représentant du Préfet. Le Commissaire de police leur prit rendez-vous. Nous nous rendîmes donc à la préfecture.

Nous y fûmes reçus par le représentant du Préfet, qui prononça une longue allocution que traduisit M. Omar ben al Muaffaq. Dans son allocution, M. Lendil, après avoir exprimé tous ses regrets pour ce qui s'était déroulé, nous recommanda le calme tout en minimisant les actes inconsidérés du juif ivre. Il nous promit, en outre, que ce dernier serait châtié par la justice. Dès qu'il termina, il demanda si quelqu'un d'entre nous ne désirait pas prendre la parole. Je pris aussitôt la parole. « Cet acte inqualifiable, lui dis-je, n'est pas unique. Nous autres, Musulmans, sommes épris de la paix de par notre nature. Notre mufti et notre élu ont passé la nuit à apaiser la colère de nos masses. Mais celle-ci ne peuvent pas toujours faire preuve de patience quand il s'agit d'atteinte à leur religion. Il ne nous est pas possible d'apaiser leur colère quand leur religion est bafouée. Si le juif fautif était ivre, il n'en était pas de même de son épouse et de ses voisins, qui s'étaient associés à lui, dans ses injures.

Ils avaient même commencé par frapper des coreligionnaires ». Je lui montrai que seul le port d'arme, avait encouragé les juifs à commettre ces agressions répétées. Par ailleurs, les agresseurs savaient fort bien que les Musulmans étaient sans armes. Tant que les juifs garderont les armes et tant qu'ils tireront des coups de feu pour un rien, le mal demeurera. Je lui demandai donc de les désarmer. Le représentant du Préfet exprima son regret de ne pouvoir le faire parce que, prétendit-il, les Israélites étaient des « citoyens ». Je lui demandai, enfin, de leur recommander, en insistant auprès d'eux, de ne plus commettre de tels actes. Il me répondit qu'il le fera s'il ne l'avait déjà fait.

Le Commissaire convoqua ensuite des personnalités Israélites parmi les notables, les conseillers, ainsi que le rabbin. Il adjura tout le monde de faire preuve de tolérance et d'oublier ce qui s'était passé. Je pris, le premier, la parole pour affirmer que la véritable tolérance ne gagnera les cœurs que lorsque des reproches fondés sur la réalité auront été adressés amicalement aux juifs. Je me tournai aussitôt vers la délégation juive. Je lui rappelai les méfaits commis par leur communauté; je lui rappelai, en outre, la dernière agression dont avait été victime, un jeune lycéen, Ibn al Bidjaoui. Les jeunes juifs lui avaient, en effet, fracturé la jambe. Peu avant cette agression, nous avions été, le directeur de la revue ach-Chihâb. M. Ahmad Bouchemâl et moi, victimes de leurs mauvais agissements. Je leur rappelai, enfin, notre tolérance et notre souci de ne pas rendre publique cette agression pour éviter un affrontement entre les deux communautés. Nous étions, d'ailleurs, résolus à éviter tous les désordres. Faut-il rappeler encore que ce n'était pas la première fois que les représentants des deux communautés se trouvaient devant les autorités préfectorales. Les représentants des juifs promettaient, à chaque réunion, de mettre un terme à ces agissements, mais les actes de violence reprenaient. Ce qui ne peut s'expliquer, qu'ainsi: ou bien ces représentants ne sont pas respectés ni obéis, ou bien ils ne sont pas sincères dans les efforts qu'ils déploient pour calmer leurs coreligionnaires et mettre un terme à leurs méfaits. Si les représentants ne sont pas obéis et si les autorités ne désarment pas les juifs qui se chargeraient de rendre à la raison les agresseurs?

La réunion prit fin après que les représentants des juifs nous eurent présentés leurs excuses pour ce qui s'était passé et promis, comme d'habitude, de mettre un terme aux agissements de leurs garnements. Nous nous échangeâmes alors des poignées de main et retrouvâmes la quiétude. Nous nous séparâmes tous avec la promesse de faire régner la paix et la sécurité.

Je rencontrai le Docteur Djelloul. Nous nous mîmes d'accord pour nous adresser à la population en vue d'apaiser sa colère. Nous pensâmes qu'il était nécessaire de prendre cette initiative avant la tombée de la nuit. C'était vers la fin de la journée: dix sept heures et demie environ. Nous donnâmes donc l'ordre d'inviter la population à assister à la réunion qui allait avoir lieu à la grande mosquée, à 19 heures. La mosquée fut tout de suite envahie par les fidèles représentant toutes les couches sociales. Elle se remplit avant même l'heure fixée pour la réunion et en dépit du temps relativement court dont nous disposions. La foule était très agitée et très affectée. Des juifs, avaient frappé, ce soir-là, quelques coreligionnaires. Avant de prendre la parole j'entendis dire: « Les juifs sont encore armés pour nous tuer; ils ont frappé et blessé quelques coreligionnaires ». Je pris aussitôt, la parole. Grâce à Dieu, je pus calmer les esprits agités. L'assistance ne manifesta ni désobéissance ni désapprobation. Le Docteur Djelloul me succéda. Son discours émouvant fit bon effet. Il y avait plusieurs milliers de fidèles qui s'ébranlèrent aussitôt dans le calme et se mirent même à prêcher la paix. Nous nous fîmes sur la voie publique pour disperser les attroupements et demander à chacun non seulement de vaquer à ses occupations mais encore d'informer les absents sur la nécessité de faire régner le calme et la paix. La foule n'obéit que lorsque je lui jurai que je ne rentrerai pas chez moi tant qu'elle ne se sera pas exécutée. Nous avions appris, à notre sortie de la mosquée, qu'un enfant avait été frappé. Nous avions pu — Grâce à Dieu — empêcher, la nouvelle qui était authentique, de se répandre. Nous avions pu également calmer ceux qui en étaient au courant ainsi que l'homme nourricier.

Les attroupements se dispersèrent et les rues devinrent désertes. Le calme le plus absolu plana sur la ville qui passa une nuit dans la confiance et la sécurité. Nous passâmes en compagnie de Docteur Djelloul et de quel-

ques autres élus, la première moitié de la nuit à parcourir certaines rues. Nous constatâmes, nous-mêmes que toute la ville était calme.

Les paroles qui avaient été prononcées par quelque fidèle étaient une preuve que le port d'arme toléré était de nature à créer une psychose de peur chez les habitants. Ce qui ne pouvait que fortifier l'instinct de (légitime) défense. C'était également une preuve que les juifs avaient repris leurs agressions et les musulmans étaient à bout de patience.

Il y avait dans l'attitude des musulmans, consécutive à nos discours, une preuve, d'une part, de leur obéissance à l'être qui a gagné leur confiance et d'autre part, de leur attachement à la quiétude même dans les moments les plus critiques. Aussi, toute la nuit du dimanche en était la preuve la plus sincère et la plus convaincante.

Le lendemain, dimanche matin, la situation était des plus normales: juifs et musulmans se livraient, comme d'habitude, aux opérations de vente et d'achat, dans les marchés aux légumes.

Je passai vers 8 h 30 devant l'Hôtel de Ville, descendant vers Bab al Oued. Je rencontrai M. Salim de la police secrète. Il me demanda si nous n'avions pas, le matin, une réunion dans les pins. Je lui répondis négativement et lui rappelai, par ailleurs, que la réunion que nous avions projetée s'était déroulée la veille, le soir, à la grande mosquée. Nous avions choisi ce lieu, ajoutai-je, parce qu'il nous semblât de nature à nous aider à contrôler la foule. Nous avons atteint le but qui consistait à apaiser la colère de cette foule. Il n'y avait donc aucune raison de tenir une autre réunion et à plus forte raison dans les pins.

Je parvins au siège d'ach-Chihâb vers 9 heures. J'y appris que quelques coreligionnaires s'étaient rassemblés dans les pins. Ils ignoraient que la réunion s'était déroulée la veille, pensant qu'elle allait avoir lieu ce jour. Mais un quart d'heure après, on m'informa qu'ils s'étaient dispersés.

Vers 10 heures, je me rendis au siège de l'association chargée de l'éducation et de l'instruction pour y donner une conférence à ses membres. A peine avais-je commencé ma causerie que quelqu'un nous mit au courant

des événements qui venaient d'éclater: les juifs avaient tiré des coups de feu du côté de la place des galettes. Nous avions aussitôt commencé par entendre et à plusieurs reprises, les balles crépiter. Nous restâmes au siège de l'association jusqu'à midi. Je libérai les élèves par deux et par trois et leur ordonnai de ne pas monter à la place des galettes. Car, nous pensions que seule cette place était le théâtre de ces événements. Vers 13 heures, je remontai chez moi, à la rue de la Casbah, escorté par quelques militaires.

Il était notoirement répandu et connu même des journaux parisiens que les événements avaient commencé par des coups de feu tirés par les enfants d'az-Zaouy, le juif. Le journal « l'Action française » avait relaté ces événements. Les musulmans se soulevèrent au fur et à mesure que les coups tirés par les juifs armés, augmentaient.

Le Docteur Djelloul arriva à la place des galettes tandis que l'émeute parvenait à son point culminant. Dans la mêlée, il se mit d'une part, à calmer les esprits et d'autre part, à panser les blessures. La situation des musulmans était très préoccupante: n'entendait-on pas les balles crépiter et ne voyait-on pas les blessés s'écrouler? Rien ne laissait supposer que la foule se calmerait. Le Docteur Djelloul pût, quand même, empêcher ses coreligionnaires d'attaquer le quartier Israélite. Sans lui, la foule y aurait commis des actes irréparables.

La nouvelle se répandit dans la ville. Les gens grouillèrent dans les rues. Le tir des juifs, à partir de leurs fenêtres, augmenta. La foule se rua vers les boutiques qui étaient fermées; c'était un dimanche. Elle défonça les portes, déchira les étoffes et les billets de banque comme elle brisa les meubles qui s'y trouvaient. Elle mit le feu à certains magasins et tua plus de vingt personnes. Cela dura jusqu'à 14 heures environ.

En rouvrant le matin comme d'habitude, les marchés aux légumes et en se livrant aux opérations de vente et d'achat avec les juifs, les musulmans démontraient d'une manière indiscutable qu'ils étaient rassurés quant à leur sécurité et qu'ils ne voulaient pas nuire à leurs antagonistes.

Les enfants du bijoutier furent les premiers à tirer des balles. En voyant les juifs armés et les balles pleuvoir

des fenêtres, les musulmans furent gagnés par la peur et le désespoir d'autant plus qu'ils n'avaient aucune arme pour se défendre. Ils se précipitèrent donc sur leurs ennemis avec force semant rapidement la destruction.

L'instinct de (légitime) défense existe aussi bien chez l'être humain que chez tous les animaux. C'est une impulsion naturelle. Dès qu'il appréhende le danger l'être humain agit inconsciemment. Il accomplit des actes qu'il n'aurait pas fait s'il n'avait appréhendé ce danger et s'il n'était pas mû par cet instinct de (légitime) défense. Il arrive que l'homme, pour échapper à une bête féroce, fuit avec une vitesse qu'il n'aurait jamais atteint en temps normal. De même quand il se trouve, sans arme, devant un adversaire armé tirant des coups de feu, l'homme appréhende quelque chose de réel et de redoutable. Mû par l'instinct de (légitime) défense, bravant la mort, il fond inconsciemment sur cet ennemi; il peut lui faire perdre la vie malgré ses armes. De l'individu, l'exemple peut être transposé au groupe et devient alors plus effrayant. En effet, le groupe commet des actes qu'on ne peut imaginer, quand il appréhende les dangers et quand il est mû par cet instinct de défense.

Cette réalité psychoscientifique explique la précipitation de la communauté musulmane désarmée devant les juifs armés et les actes redoutables qu'elle commisit.

Conscients de cette réalité, nous avons insisté auprès du représentant du Préfet, sur la nécessité de désarmer les Israélites. Certes, les autorités avaient déjà donné l'ordre de désarmer les passants dans les rues mais après qu'il fut trop tard.

Ceux, parmi les Musulmans, qui avaient commis de pareils actes, n'étaient mûs ni par la haine ni par aucun autre sentiment à caractère confessionnel ou racial. Ils étaient tout simplement mûs par l'instinct de (légitime) défense devant le danger redoutable.

Les Musulmans percevaient toujours les injures proférées à l'endroit de leur religion, de leur Prophète par les juifs et surtout par leurs femmes. Ils étaient maltraités par eux tous dans les marchés aux légumes. Ils avaient, par ailleurs, conscience de l'ascendant qu'exerçaient leurs antagonistes sur les milieux gouvernementaux, sur les grands politiciens français. Ils savaient en outre, que les

Israélites l'emportaient sur les Français eux-mêmes, dans les fonctions administratives. Il nous suffit de rappeler, qu'à Constantine, les facteurs distributeurs d'origine Israélites dépassent la trentaine, tandis que les facteurs de souche française sont au nombre de 5 et les facteurs d'origine musulmane, au nombre de 1. Malgré cela, les Musulmans n'auraient pas agi comme ils l'avaient fait s'ils n'étaient pas mûs par l'instinct de (légitime) défense, en face du danger redoutable. Ce qui n'était à l'origine que de la peur avait gagné leur cœur et avivé leur réalisme.

Plus de 20 Israélites dont 5 femmes et 6 enfants furent tués. Lorsque le tir devenait violent, les agresseurs pénétraient dans les maisons et s'abattaient sur ceux qui s'y trouvaient sans distinction aucune. Les coups de feu partaient des fenêtres et étaient, dans certains endroits, lésés par des femmes. Les Musulmans n'avaient agi que par ignorance en faisant des victimes parmi les femmes et les enfants. Ils n'avaient aucun sentiment à caractère confessionnel. Il est connu de tous que l'Islam interdit à ses adeptes de tuer des femmes et des enfants même en temps de guerre pour une cause juste. Cette situation pénible, cet état psychologique particulier et accidentel n'a rien à voir avec les prescriptions de l'Islam.

Si les boutiques des Juifs furent touchées par les événements, il en était de même des boutiques des Musulmans, situées dans le quartier Israélite. Et si les dégâts causés furent peu importants pour nos coreligionnaires c'est parce que, d'une part, le nombre de leurs boutiques était réduit, et d'autre part, les fonds de commerce étaient faibles comme l'étaient d'ailleurs leurs propriétaires. Il n'en était pas de même des boutiques des Juifs: les dégâts étaient importants parce que les magasins étaient nombreux et les marchandises, de valeur. Car leurs propriétaires étaient de gros marchands.

Si le nombre des victimes parmi les juifs dépassait la vingtaine — alors qu'il n'y avait que deux tués parmi les Musulmans — le « mérite » revenait aux pistolets des Israélites qui « trahirent » leurs propriétaires au moment de l'action. Les coups de feu qui pleuvaient sur les Musulmans ne visaient qu'à faire des victimes parmi les passants, dans les rues, sans distinction aucune entre les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants et les militaires: quatre enfants et deux ou trois soldats furent,

en effet, blessés. Le nombre de victimes musulmanes, parmi les jeunes ou les grandes personnes, aurait pu atteindre plusieurs centaines si les agresseurs étaient adroits. Il y avait préméditation certaine. L'intention, ici, vaut autant que l'action et l'auteur est criminel même s'il n'a pas atteint le but pour quelque motif ou raison que ce soit.

Quant au nombre de blessés, il semble le même ou presque des deux côtés: il dépassait la vingtaine. Les soldats avaient blessé beaucoup de Musulmans. Ce qui montre que si les militaires n'avaient pas ouvert le feu — ils n'en avaient pas reçu l'ordre — ils avaient en revanche utilisé l'arme blanche.

L'état de siège fut décrété et le couvre feu établi dans les rues où l'on ne pouvait circuler que muni d'un laissez-passer.

Le lundi après-midi, on exprima, à la préfecture, le désir de me voir partir pour Aïn Beida en vue d'apaiser la colère des habitants. C'est une personnalité qui jouissait de ma considération qui m'en avait fait part. Je ne pouvais me dérober, car il s'agissait d'une bonne action. D'ailleurs toute ma vie est vouée au bienfait et à la bienfaisance. Je partis donc pour Aïn Beida accompagné de M. Omar ben al Muaffaq qui était chargé des formalités administratives et des contacts avec les autorités. Je devais, quant à moi, m'occuper de la population. En y arrivant vers minuit, je restai dans la voiture tandis que M. Omar en descendit pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Il revint, une demi-heure après, pour me dire que certains élus pensaient qu'ils avaient calmé les esprits et qu'en laissant aux autres, le soin de faire, ils donneraient l'impression d'avoir failli à leur devoir. Nous rebroussâmes donc chemin.

Nous avons appris, par la suite, comment s'étaient déroulés les événements dans cette ville. Nous avons appris notamment qu'un policier Israélite avait tiré des coups de feu sur un jeune musulman que son père avait envoyé acheter du gaz. L'enfant fut dirigé vers l'hôpital de Constantine où il décéda. M. Boumâly, conseiller général présenta sa démission au Préfet pour protester contre le fait de charger d'autres personnalités de calmer les esprits.

Dans la nuit du lundi, les Juifs attaquèrent la mosquée de Sidi al-Kettany qui se trouve à la place du marché al Asr. au centre du quartier juif. Quatre ou cinq vitres furent brisées ainsi que quelques sculptures qui se trouvaient au-dessus de l'une des portes de la mosquée. Le commissariat de police avait constaté les dégradations qu'il avait consignées dans un rapport officiel.

Nous avons acquiescé au désir des autorités pour faire le bien et avons même tendu la main pour une coopération dans ce domaine. Mais avaient-elles pour autant saisi notre appel au bien et notre action en faveur de la population? Pourraient-elles, maintenant, nous laisser le chemin libre pour répandre la science et la religion qui sont la source de tout Bien?

Quant aux élus qui avaient cru que l'apaisement de la colère des populations était une tâche qui ne relevait que d'eux, il semble qu'ils soient victimes d'un certain égoïsme. Cet égoïsme ne les avait-il pas empêché de comprendre la signification de la coopération?

Quant au conseiller général qui avait présenté sa démission et qui s'était exalté, il aurait fait mieux de montrer cet enthousiasme, ce zèle et cette ferveur dans d'autres domaines où il n'avait manifesté aucune chaleur. Nous n'avons nullement besoin de lui montrer ces domaines que tout le monde connaissait et avait, d'ailleurs, présent à la tête. Il nous plaît, quant à nous, de constater cet enthousiasme déplacé: n'augure-t-il pas du bien pour notre élu? Gageons qu'il en sera ainsi dans la vie publique et dans ses prises de position ultérieures, s'il a la chance d'être réélu.

Le policier juif avait tué, d'une balle un jeune enfant. Avons-nous besoin, après ce forfait, d'une preuve de l'esprit d'animosité et d'agressivité qui anime les Juifs? Par ailleurs, il avait été établi que des policiers israéliens avaient tiré des coups de feu à Constantine et qu'un certain Allouche, en ébriété, avait été révoqué de la police après avoir proféré des menaces à l'encontre des Musulmans. Faut-il rappeler ici ce qui s'était déroulé la nuit du samedi, à Constantine ainsi que le comportement des deux policiers Musulmans, pour saisir le contraste qui existait entre les deux communautés, entre l'esprit du mal et l'esprit du bien? Ces policiers n'avaient-ils pas assuré

la garde de Ta maison du juif al Yahn qui était à l'origine du mal et du malheur de tous?

Le gouverneur général convoqua une délégation composée de personnalités musulmanes. Il fit à cette délégation un discours qui prouva que son attitude était celle d'un chef juste, qui voulait connaître la vérité pour elle-même. Il autorisa, ensuite, ces représentants à prendre la parole. Le Docteur Djelloul fut chargé par ses coreligionnaires de prendre la parole en leur nom. Il brossa un tableau complet et fidèle de la situation. Ce tableau l'emportait par sa fidélité, sa gravité sur toutes les descriptions faites de la situation au gouverneur. Celui-ci demanda au Docteur Djelloul pour quelles raisons, les Musulmans s'étaient réunis dans les pins le dimanche matin. Il lui fut répondu que les gens qui s'étaient réunis dans les pins avaient cru que la réunion allait avoir le matin. Ils avaient en effet appris le samedi soir qu'une réunion était projetée pour 7 heures du soir. Us furent induits en erreur par le temps qui était très court entre la diffusion de la décision prise concernant le rassemblement des fidèles à la grande mosquée et la réunion effective qui s'y était déroulée. Puis, vint le tour du Maître al-Mukhtar ibn al Hadj Saïd qui fut également chargé de prendre la parole. L'avocat prononça un discours d'une grande éloquence: il s'en tint à la réalité qu'il défendit avec sincérité et équité. Vint, ensuite, le tour du délégué financier, M. Muhammad al Mustapha ibn Ba-dis qui approuva ses prédécesseurs. Le gouverneur reprit, alors, la parole. Il demanda à la délégation musulmane si elle pouvait lui promettre de mettre tout en œuvre pour que les Musulmans s'abstiennent de tout acte de violence. M. Ibn Badis lui répondit affirmativement tout en lui faisant remarquer que ses coreligionnaires s'abstenaient déjà, et en fait, de tout acte de violence. Il ajouta que la délégation ne pourrait le faire qu'à condition que les juifs dont les agressions étaient fréquentes, en fissent autant. Le gouverneur général comptait sur la délégation pour l'aider dans sa tâche. Il promit, en outre, qu'il tiendrait le même langage aux représentants juifs.

Cette importante délégation musulmane composée d'élus, de notables et de certains hommes de science, quitta alors la préfecture. Elle s'empessa de tenir promesse au gouverneur général. Elle parcourut aussitôt les rues des quartiers musulmans pour porter à la connaissance de la

population les résultats de l'entrevue: ce que le gouverneur lui avait demandé de faire et l'engagement qu'elle avait pris au nom de cette population. La délégation me demanda de prendre la parole dans toutes les grandes rues fréquentées par les Musulmans. En compagnie de tous les autres membres, je m'étais arrêté une dizaine de fois pour m'adresser, au nom de la délégation, à la population. Je la conviais, chaque fois, au calme et à la quiétude, en lui rappelant les enseignements de l'Islam. Je lui faisais connaître ce que le gouverneur nous avait demandé et l'engagement que nous avions pris. Dieu — qu'il soit loué! nous « gratifiait », chaque fois que nous nous arrêtions, d'un nouveau chapitre dans le domaine de la prédication et de la direction spirituelle. Nos frères Musulmans — que Dieu fasse qu'ils vivent au prix de ma vie! venaient à notre rencontre et manifestaient un vif intérêt à la prédication et au Bien. Ce qui permit de saisir l'esprit noble de l'Islam dont étaient animés ces braves fidèles. Ce qui me permit également de saisir les hauts enseignements de cette religion, qui n'ont besoin pour se manifester que d'une parole sincère émanant d'un être de bonne foi. Nous donnions, chaque fois, la parole au peuple pour le rassurer et nous nous séparions en invoquant Dieu.

Ces discours eurent — grâce à Dieu — leur effet bénéfique: les cœurs s'unirent après avoir connu la séparation, les âmes se reconnurent après s'être méconnues. A la fin de notre tournée, le Docteur Djelloul serra la main de M. Muhammad al Mustapha Ibn Badis et tous les élus gagnèrent son bureau. Je les conviai aussitôt à descendre dans la rue pour assister et entendre le dernier discours. Je pris la parole pour évoquer, de nouveau, l'objet de toutes nos réunions tout en ajoutant quelques paroles non déplacées. L'esprit de fraternité et de « pureté » apparut alors clairement. Nous avions assisté, grâce à Dieu à la meilleure et dernière réunion publique.

La délégation musulmane eut, le samedi matin, une entrevue avec le Préfet du département. L'entretien porta sur les événements qui s'étaient déroulés. Le nouveau Préfet nous apparut courtois. Il avait les qualités du haut fonctionnaire. Il exprima son regret de trouver Constantine, à son arrivée, dans cette tragédie. Il manifesta, par ailleurs, le désir de voir les choses rentrer dans l'ordre. Les Docteurs Djelloul et Zerguine ainsi que

d'autres personnalités prirent ht parole. Puis, vint le tour du délégué financier, IbnBadis qui rappela au Préfet que la sécurité était, du côté musulman, chose acquise et «fuc la délégation avait pu parvenir à calmer les esprits. Est-il besoin de noter que les musulmans étaient nombreux et dispersés; ce qui ne facilitait pas la tâche. Il lui rappela également que la délégation juive ne fit, de son côté, rien de semblable malgré le nombre réduit de ses coreligionnaires et la facilité des moyens de communication. Les Musulmans n'avaient commis aucun acte de violence depuis les premiers événements. Quant aux Israélites, leurs agressions se renouvelèrent plusieurs fois. Le délégué financier cita alors le cas du jeune vendeur de journaux, blessé à la place des galettes. Il rappela, en outre, les cas d'un autre enfant sur lequel fut versé un liquide inflammable et de l'homme qui fut atteint par des balles dans la rue de France. Toutes ces agressions s'étaient déroulées entre le mercredi et le samedi. Le Préfet promit à la délégation de donner aux juifs des ordres stricts pour mettre fin à leurs méfaits.

En nous fondant sur les faits que nous avons exposés, nous avons voulu faire connaître l'attitude tant des Musulmans que des Israélites devant ces événements.

L'attitude du Docteur Djelloul, conseiller général, dans la nuit du samedi, à la place des galettes, était celle d'un homme tpii cherchait à calmer les esprits et à apaiser la colère des Musulmans. Il était aidé, dans cette tâche, par M. Muhammad Ameziane, conseiller municipal qui avait, comme lui, déployé- des efforts.

Quant au conseiller général Juif Loulouche, au lieu de calmer ses coreligionnaires et de conduire au commissariat de police l'agresseur pour l'incarcérer, il trouva tantôt invraisemblable ce qui s'était passé, tantôt, exagéré. Il n'avait fait preuve d'aucune bonne volonté pour calmer les esprits. S'il l'avait fait, les Musulmans auraient été rassurés; car ils ne désiraient rien d'autre que le châtement de l'homme qui avait porté atteinte à leur religion, à leur Prophète, à leurs notables et à leurs mosquées. :

Le Docteur Djelloul se déplaçait, au contraire, d'un endroit à un autre pour calmer les esprits, soigner les blessés tout en s'exposant au danger. La gendarmerie avait reconnu, dans un rapport officiel, son attitude

courageuse. Quant au conseiller général Loulouche, il avait choisi d'être à l'abri du danger; il avait déjà goûté la douceur de cette état quand 108 circonstances lui étaient favorables: n'était-il pas demeuré à Constantine au lieu rîe se trouver sur le champ de bataille lors de la première guerre mondiale?

Les élus musulmans avaient fait preuve tant dans leurs écrits, leurs publications que dans leurs discours devant les autorités, d'une grande modération et d'une grande sagesse. Us avaient exprimé leur confiance au gouvernement et à la justice. Ils avaient convié, et à maintes reprises, leurs coreligionnaires à oublier le passé et à œuvrer désormais pour le bien. Ils avaient enfin, renouvelé leurs regrets par des expressions qui trahissaient l'amour de l'homme et de l'élévation de leur religion.

Quant au conseiller Loulouche et autres personnalités Juives, ils avaient attaqué dans leurs rapports — surtout dans le rapport de Loulouche — dans leurs discours et dans leurs publications, même le gouvernement. Ils a-valent attribué aux élus musulmans des paroles qui trahissaient quelque « maladie » dans leur cœur — Que Dieu nous préserve! — et qui prouvaient que leurs auteurs manquaient de civilité et de maturité politique.

Les élus musulmans avaient parcouru les rues que fréquentaient leurs coreligionnaires. Ils avaient chargé quelqu'un parmi eux de s'adresser en leur nom, à la population. Ils avaient donc honoré l'engagement pris devant le gouverneur général. Quant aux élus Israélites, ils n'avaient entrepris rien de semblable.

Dans la nuit du samedi, le mufti s'était rendu sur les lieux et avait déployé des efforts pour calmer les esprits. Ce que n'avait fait ni le rabbin ni aucun autre de ses représentants.

Les policiers musulmans avaient accompli leur devoir sans se laisser emporter par quelques sentiment de vengeance. Certains d'entre eux avaient même accepté de monter la garde devant là maison du malfaiteur Khelifi. Les policiers juifs avaient en revanche, une autre attitude. Certains d'entre eux avaient ouvert le feu sur des Musulmans tandis qu'un autre avait tué, à Aïn Beida, un jeune garçon.

Les Musulmans avaient tenu leur promesse à leurs représentants; ils n'avaient commis aucun acte de violence. Quant aux Juifs, ils continuaient encore à s'attaquer à nos coreligionnaires quand ils se trouvaient seuls comme ces agresseurs l'avaient fait avec Baali Suleyman ben Lakhdar. Le méfait le plus récent était commis par les jeunes Israélites qui avaient brisé les vitres de la mosquée Sidi al-Kettany. Nous faisons confiance à la sagesse de nos coreligionnaires qui n'avaient attaché aucune importance à ces actes irréfléchis qui relèvent de la justice. Nous étions convaincus que nos frères allaient informer la justice de tous les actes de violence dont ils seraient victimes. La justice s'exercera et les malfaiteurs seront châtiés comme nous l'avons demandé et réclamé dans nos discours. C'est à cette condition que les Musulmans avaient accepté de ne pas se faire justice eux-mêmes: ils avaient pris un engagement qu'ils avaient honoré.

Si une grande foule avait assisté à l'enterrement des victimes juives, il n'en était pas de même des morts musulmans. On n'avait même pas prononcé une parole ni versé une larme en les enterrant. Nos victimes étaient au nombre de deux: l'homme qui avait été tué le dimanche et l'enfant qu'avait blessé un policier à Aïn Beida et qui avait succombé des suites de ses blessures.

En apprenant que l'enterrement allait se dérouler dans la plus grande simplicité, nous avons gardé silence. Mais ce silence ne signifiait pas que nous n'avions éprouvé aucune douleur ni tristesse. Nous avons tout simplement acquiescé à la volonté des autorités pour éviter de nouveaux désordres aux conséquences imprévisibles. Le peuple qui en avait pris conscience acquiesça, à son tour, à la volonté de ses représentants. Cette attitude est significative à plus d'un titre: elle trahissait, d'abord, la confiance que la communauté musulmane avait placée en ses élus. Elle trahissait également son désir de voir le calme et la quiétude régner et l'intérêt général s'imposer et l'emporter.

Nous avons rédigé ce « rapport » sur la situation telle que nous l'avons vue et telle qu'elle nous avait été décrite par les gens qui jouissaient de notre confiance tout en nous assurant de l'authenticité des faits. Nous regrettons que l'homme cause des préjudices à son prochain et en sommes affecté. Comme nous sommes affecté

de voir ces événements se dérouler entre deux éléments sémitiques dont l'ancêtre est Abraham. Les deux communautés ont vécu ensemble pendant des siècles dans un même pays et n'ont pas connu de pareils événements. Que Dieu rende sans effet les machinations des êtres injustes et protège toutes les créatures du mal de tout agresseur! Qu'il soit clément envers les faibles et assiste les victimes de l'injustice dans leur lutte contre leurs ennemis!

Dieu le Très Grand ne dit-il pas vrai dans son noble livre: « Si un malheur s'abat sur vous (les hommes), c'est que vous l'avez vous-mêmes préparé et de vos propres mains. Que de fautes Dieu pardonne (1) ». « Tout mal* heur qui s'abat sur la terre et sur vous (les hommes) a été écrit dans le Livre avant qu'il ne se produise. Cela est, en effet, chose facile à Allah. Ne regrettez donc pas les bienfaits dont vous avez été comblé et ne vous réjouissez pas trop de ce que Dieu vous donne. Allah n'aime ni l'os tentateur ni le vaniteux (2) ».

(1) Coran, Chap. 57, versets 20 et 21.

(2) Coran, Chap. 42, verset 27.